



H2O
Asset Management

OPCVM de droit français (SICAV)

H2O INVEST

SICAV à 5 compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2023

Société de gestion : H2O AM EUROPE

Dépositaire : CACEIS Bank

Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris France - Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538

www.h2o-am.com

Commercialisateur :

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris France

Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11

www.h2o-am.com

Sommaire

Page

La SICAV H2O INVEST est constituée au 30 juin 2023 de 5 compartiments :

H2O LARGO

H2O EUROPEA

H2O EUROSovereign

H2O EUROSovereign 3-5 YEARS

H2O EUROAGGREGATE

Consolidant H2O INVEST

Rapport sur l'organisation de la société	9
Certification du Commissaire aux comptes	10
Comptes de l'exercice	17

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O LARGO	24
1. Rapport de Gestion	25
a) Politique d'investissement	25
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	27
■ Caractéristiques de l'OPC	
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	36
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	38
e) Loi Energie Climat	39
2. Engagements de gouvernance et compliance	40
3. Frais et Fiscalité	43
4. Comptes de l'exercice	44

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O EUROPEA	82
5. Rapport de Gestion	83
a) Politique d'investissement	83
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	85
■ Caractéristiques de l'OPC	
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
c) Informations sur les risques	96
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	98
e) Loi Energie Climat	99
6. Engagements de gouvernance et compliance	100
7. Frais et Fiscalité	103
8. Comptes de l'exercice	104

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O EUROSOVEREIGN	128
9. Rapport de Gestion	129
a) Politique d'investissement	129
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	131
■ Caractéristiques de l'OPC	
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	137
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	139
e) Loi Energie Climat	140
10. Engagements de gouvernance et compliance	141
11. Frais et Fiscalité	144
12. Comptes de l'exercice	145

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS	161
13. Rapport de Gestion	168
a) Politique d'investissement	168
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	170
■ Caractéristiques de l'OPC	
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	176
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	178
e) Loi Energie Climat	179
14. Engagements de gouvernance et compliance	180
15. Frais et Fiscalité	183
16. Comptes de l'exercice	184

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O EUROAGGREGATE	201
17. Rapport de Gestion	208
a) Politique d'investissement	208
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	210
■ Caractéristiques de l'OPC	
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	217
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	219
e) Loi Energie Climat	220
18. Engagements de gouvernance et compliance	221
19. Frais et Fiscalité	224
20. Comptes de l'exercice	225

H2O INVEST

Rapport sur l'organisation de la société

■ DIRECTION DE LA SOCIETE

La société est représentée, dirigée et administrée par un président H2O AM EUROPE représentée par Monsieur Jean-Christophe MORANDEAU.

■ INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions exercées par Monsieur Jean-Christophe MORANDEAU dans d'autres sociétés :

Sociétés	Forme juridique	Nature du mandat
H2O AM HOLDING	SA Luxembourg	Administrateur
H2O AM EUROPE	SAS à associé unique	Membre du Conseil de surveillance
H2O MONACO SAM	SAM	Membre du Supervisory Board
H2O AM LLP	LLP	Membre du Supervisory Board
H2O INVEST II	Société d'Investissement à Capital Variable	Représentant de H2O AM Europe, Président

■ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.
Le Président tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

Certification du Commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV à compartiments sous forme de S.A.S. H2O INVEST

Compartiments :

- H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS
- H2O EUROPEA
- H2O EuroSovereign
- H2O EUROAGGREGATE
- H2O LARGO

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***
Exercice clos le 30 juin 2023



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV à compartiments sous forme de S.A.S. H2O INVEST

Siège social : 39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif H2O INVEST constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude respectivement décrite dans la note de l'annexe du compartiment H2O Europea, du compartiment H2O Largo et du compartiment H2O Euroaggregate, relative à la valorisation de certains actifs :

Compartiment H2O Europea

La note relative aux « Règles d'évaluation des actifs - Les OPCVM/FIA et Fonds d'investissement » expose que fin mars 2023, il a été décidé de suspendre temporairement la publication de la valeur estimée du fonds H2O Allegro SP. Ainsi, au 30 juin 2023, la dernière valorisation estimée demeure celle du 28 février 2023. Ces actifs représentent 1,29% de l'actif net du compartiment H2O EUROPEA.

Compartiments H2O Largo et H2O Euroaggregate

La note relative à la « Valorisation des bonds russes » expose la méthode de valorisation de ces obligations et souligne que les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations d'État russes ne sont plus représentatifs des conditions de marchés.

Ces actifs représentent respectivement 0,53% de l'actif net et 1,13% de l'actif net dans les compartiments H2O Largo et H2O Euroaggregate .

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,
KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 28/09/2023 18:35:09

Isabelle Bousquie
Associé



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV à compartiments sous forme de S.A.S. H2O INVEST

Siège social : 39, rue Pierre 1er de Serbie – 75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 28/09/2023 18:35:05

Isabelle Bousquie
Associé

Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	354 010 091,97	540 783 155,78
OPC MAÎTRE	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	20 410 139,75	17 224 134,68
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	20 410 139,75	17 224 134,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	152 254 138,65	272 657 498,19
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	152 254 138,65	272 657 498,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	174 102 246,19	240 347 019,36
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	174 102 246,19	240 347 019,36
Titres de créances négociables	174 102 246,19	240 347 019,36
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 521 133,01	5 538 004,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 521 133,01	5 538 004,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 921 600,80	5 016 499,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 583 268,48	3 929 836,28
Autres opérations	338 332,32	1 086 662,72
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	249 010 988,94	576 491 157,90
Opérations de change à terme de devises	224 291 234,24	507 345 972,73
Autres	24 719 754,70	69 145 185,17
COMPTES FINANCIERS	25 431 602,43	31 276 673,27
Liquidités	25 431 602,43	31 276 673,27
TOTAL DE L'ACTIF	626 651 849,77	1 148 550 986,95

Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	337 877 313,59	573 303 187,00
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 491 578,08	-7 631 688,20
Résultat de l'exercice (a,b)	4 081 907,97	4 530 200,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	345 251 633,21	570 201 699,79
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 827 170,43	5 405 596,33
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 827 170,43	5 405 596,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 563 391,87	4 329 239,48
Autres opérations	263 778,56	1 076 356,85
DETTES	280 373 796,76	572 943 520,34
Opérations de change à terme de devises	223 033 135,15	502 458 993,24
Autres	57 340 661,61	70 484 527,10
COMPTES FINANCIERS	82,94	170,49
Concours bancaires courants	82,94	170,49
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	626 651 849,77	1 148 550 986,95

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR MID-CU 0623	0,00	23 578 800,00
SHORT EUR-BTP 0922	0,00	65 890 550,00
SHORT EUR-BTP 0923	13 081 875,00	0,00
EURO SCHATZ 0922	0,00	155 281 317,50
EURO SCHATZ 0923	197 970 960,00	0,00
90DAY EURODLR 0324	0,00	231 796,12
I EURIBOR 3 0623	0,00	4 421 025,00
FV CBOT UST 5 0922	0,00	25 932 156,22
FV CBOT UST 5 0923	24 837 695,59	0,00
LIFFE LG GILT 0922	0,00	5 958 265,57
XEUR FBTP BTP 0922	0,00	83 468 580,00
EURO BTP 0923	42 494 430,00	0,00
JAP GOVT 10 0922	0,00	22 014 347,00
JAP GOVT 10 0923	9 432 568,30	0,00
EUR XEUR FOAT E 0922	0,00	57 806 625,00
XEUR FOAT EUR 0923	34 276 125,00	0,00
EURO BOBL 0922	0,00	43 195 500,00
EURO BOBL 0923	27 193 025,00	0,00
FGBL BUND 10A 0922	0,00	88 199 855,00
EURO BUND 0923	57 527 550,00	0,00
TU CBOT UST 2 0922	0,00	33 717 986,27
TU CBOT UST 2 0923	63 560 233,59	0,00
US 10YR NOTE 0922	0,00	16 397 581,48
US 10YR NOTE 0923	10 186 547,61	0,00
XEUR FGBX BUX 0922	0,00	4 249 180,00
XEUR FGBX BUX 0923	13 238 250,00	0,00
US TBOND 30 0922	0,00	10 710 205,53
US TBOND 30 0923	5 340 885,66	0,00
CBOT USUL 30A 0922	0,00	16 057 872,81
CBOT USUL 30A 0923	3 610 463,46	0,00
AUST 10Y BOND 0922	0,00	1 337 704,82
DJE 600 EUROP 0922	0,00	10 808 160,00
Options		
2Y MID CURVE 09/2022 PUT 98	0,00	17 889 446,75

Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
2Y MID CURVE 09/2022 PUT 97.5	0,00	10 129 341,25
EURO\$ 3M 12/2022 CALL 98.25	0,00	1 565 928,55
EURO\$ 3M 12/2022 PUT 96.375	0,00	52 781 003,39
LIFFE 3M EURIBOR 12/2022 CALL 100.5	0,00	173 022 500,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
EURUSD P 1.07 09/22	0,00	1 046 118,63
USDKRW C 1350 07/22	0,00	212,42
EURJPY P 125 07/22	0,00	41 744,14
AUDJPY P 80 08/22	0,00	173 650,38
AUDJPY P 80 08/22	0,00	36 177,16
USDMXN C 24 08/22	0,00	7 380,12
EURJPY P 125 08/22	0,00	315 665,25
USDMXN C 24 08/22	0,00	8 759,58
EURCAD C 1.45 08/22	0,00	321 197,44
EURCAD C 1.45 08/22	0,00	111 348,45
USDJPY P 110 06/23	0,00	261 137,31
USDJPY P 110 06/23	0,00	130 568,65
USDMXN C 23.75 08/22	0,00	166 391,70
USDMXN C 23.85 08/22	0,00	360 726,98
USDMXN C 23.85 08/22	0,00	28 858,16
Swaps de performance		
TRS NATIXIS 020323	0,00	9 253 930,88
TRS BNP 130423	0,00	9 134 545,48
TRS BNP SXXR 280324	26 381 984,15	0,00
TRS BNP 280324	20 142 694,17	0,00
Contracts for Difference		
NATIXIS SXXR 1230	0,00	11 877 800,22
Autres engagements		

Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	584 445,51	21 111,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	38 618,91	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 275 015,57	9 963 222,51
Produits sur titres de créances	1 973 387,03	1 896,85
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	28 021,68	20 376,31
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	138 051,17
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	7 899 488,70	10 144 658,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	31 660,02	25 459,02
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	241 480,88
Charges sur dettes financières	23 255,10	354 665,27
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	54 915,12	621 605,17
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 844 573,58	9 523 053,54
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 139 911,21	3 158 208,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 704 662,37	6 364 845,46
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-622 754,40	-1 834 644,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 081 907,97	4 530 200,99

Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Compartiments de la SICAV

La SICAV H2O INVEST est constituée de 5 compartiments :

H2O LARGO

H2O EUROPEA

H2O EUROSOVEREIGN

H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS

H2O EUROAGGREGATE

Compartiments ouverts au cours de l'exercice de la SICAV

Néant.

Compartiments fermés au cours de l'exercice

Néant.

Devise de référence des compartiments

H2O LARGO : euro

H2O EUROPEA : euro

H2O EUROSOVEREIGN : euro

H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS : euro

H2O EUROAGGREGATE : euro

Devise d'agrégation

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

Méthode de conversion des devises retenues pour l'agrégation de comptes

Les comptes, dont la devise de référence n'est pas l'euro, ont été convertis avec les cours des devises au jour de l'évaluation.

Comptes de l'exercice

Méthode d'agrégation des comptes

Les comptes de même nature ont été cumulés les uns avec les autres.

Règles et méthodes comptables

Elles sont mentionnées dans le prospectus de chacun des compartiments.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Compartment

H2O LARGO

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2022** au **30 juin 2023**, les performances des actions du compartiment H2O Largo, de la SICAV H2O Invest, face à leur objectif d'investissement s'établissent comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an	Performance annualisée 2 ans (*)	Performance annualisée 3 ans (*)
H2O LARGO I-EUR ESTER + 0.50%	18/12/2017	FR0013282720	4.80% 2.10%	1.67% 1.03%	3.04% 0.69%
H2O LARGO N-EUR ESTER + 0.40%	11/04/2018	FR0013282738	4.75% 2.00%	1.58% 0.93%	2.92% 0.59%
H2O LARGO R-EUR ESTER + 0.20%	13/06/2018	FR0013282746	4.55% 1.80%	1.37% 0.73%	2.72% 0.39%
H2O LARGO SR-EUR ESTER + 0.10%	11/01/2019	FR0013393261	4.43% 1.70%	1.24% 0.63%	2.39% 0.29%
H2O LARGO HUSD-I SOFR + 0.50%	13/07/2018	FR0013282761	7.48% 4.35%	3.66% 2.53%	4.55% 1.89%
H2O LARGO HCHF-I SARON + 0.50%	13/07/2018	FR0013282795	3.65% 1.20%	1.13% 0.48%	2.73% 0.22%
H2O LARGO HCHF SR SARON + 0.10%	19/02/2019	FR0013393279	3.24% 0.80%	0.79% 0.08%	2.17% -0.18%
H2O LARGO HCHF-SI SARON + 0.50%	28/03/2019	FR0013396991	3.92% 1.20%	1.14% 0.48%	2.84% 0.22%
H2O LARGO HGBP-I SONIA + 0.50%	13/07/2018	FR0013283025	6.42% 3.60%	3.00% 2.21%	4.17% 1.65%

(*) geometrical annualization/annualisation géométrique.

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/23

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Rappelons que le compartiment relève de la classification AMF des OPCVM « Obligations et/ou titres de créances internationaux ».

Son objectif de gestion est de réaliser, sur sa durée minimale de placement recommandée de 1 à 2 ans, une performance supérieure, après déduction des frais de gestion, à celle de l'ESTER capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en EUR, du SARON capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en CHF, du SOFR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en USD, et du SONIA capitalisé quotidiennement pour la part libellée en GBP.

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux et de devises quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liés aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres) sur les marchés obligataires et des changes.

1. Rapport de Gestion

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante : www.h2o-am.com.

La surperformance affichée par le compartiment sur la période s'articule comme suit :

1. Sur le front des obligations souveraines internationales, les gains des stratégies liées aux marchés du G4 (exposition directionnelle vendeuse de sensibilité et vente du spread transatlantique) s'ajoutent aux profits des stratégies de convergence sur les marchés hors-G4 étant donné le resserrement de l'écart de taux à 10 ans des obligations souveraines italiennes et mexicaines contre marché.

2. La contribution des stratégies de change est positive du fait de la forte exposition du fonds aux devises émergentes ou indexées sur les matières premières bénéficiant notamment d'un portage élevé. La position directionnelle vendeuse de dollar US affiche une contribution neutre. Plusieurs stratégies d'arbitrages telles que l'achat de yen japonais contre le bloc EUR ainsi que la vente du franc suisse contre euro affichent un rendement négatif, et ce malgré la contribution positive de l'achat de dollar australien contre les devises canadiennes et néozélandaises au sein du bloc 'matières premières'.

3. Les positions sur les marchés du crédit ressortent légèrement négatives.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Caractéristiques de l'OPC

- **Classification :**
Obligations et/ou titres de créances internationaux
- **Affectation des sommes distribuables :**
Les revenus sont capitalisés.
- **Durée de placement recommandée :**
La durée minimale de placement recommandée est de 1 à 2 ans.
- **Codes ISIN :**

Actions	Code ISIN
H-SI/C (CHF)	FR0013396991
I/C (EUR)	FR0013282720
N/C (EUR)	FR0013282738
R/C (EUR)	FR0013282746
H-I/C (USD)	FR0013282761
H-I/C (CHF)	FR0013282795
H-N/C (CHF)	FR0013282803
H-R/C (CHF)	FR0013282811
H-I/C (GBP)	FR0013283025
H-N/C (GBP)	FR0013283033
SR/C (EUR)	FR0013393261
H-SR/C (CHF)	FR0013393279
H-SR/C (GBP)	FR0013484938

1. Rapport de Gestion

■ Orientation des placements – Souscripteurs concernés

• **Objectif de gestion de H2O LARGO**

Pour les actions I, R, SR et N :

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 0,50% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions I, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,40% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action N, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,20% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action R, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- et de 0,10% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action SR, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les actions , H-I/C(USD) :

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 0,50% l'an à celle du SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalise quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions H-I/C (USD), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les actions H-SI/C (CHF), H-I/C (CHF), H-R/C (CHF), H-SR/C (CHF) et H-N/C (CHF)

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 0,50% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions H-SI/C (CHF) et H- I/C (CHF), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,40% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action H-N/C (CHF), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,20% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action HR/C (CHF), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- et de 0,10% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action HSR/C (CHF), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

1. Rapport de Gestion

Pour les actions H-I/C (GBP), H-N/C (GBP) et H-SR/C (GBP) :

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 0,50% l'an à celle du SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions H-I/C (GBP), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- et de 0,40% l'an à celle du SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action HN/C (GBP), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,10% l'an à celle du SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action HSR/C (GBP), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

- **Indicateur de référence :**

Pour les actions I, R, SR et N :

Pour les actions I, l'€STR capitalisé quotidiennement + 0,50% l'an,
Pour les actions N, l'€STR capitalisé quotidiennement + 0,40% l'an,
Pour les actions R, l'€STR capitalisé quotidiennement + 0,20% l'an,
Pour les actions SR, l'€STR capitalisé quotidiennement + 0,10% l'an.

Pour les actions H-I/C (USD) :

Pour les actions H-I/C (USD), le SOFR capitalisé quotidiennement +0,50% l'an.

Pour les actions H-SI/C(CHF), H-I/C (CHF), H-R/C (CHF), H-SR/C (CHF) et H-N/C (CHF) :

Pour les actions H-SI/C (CHF), H-I/C (CHF), le SARON capitalisé quotidiennement +0,50% l'an,
Pour les actions H-N/C (CHF), le SARON capitalisé quotidiennement +0,40% l'an,
Pour les actions H-R/C (CHF), le SARON capitalisé quotidiennement +0,20% l'an,
Pour les actions H-SR/C (CHF), le SARON capitalisé quotidiennement +0,10% l'an.

Pour les actions H-I/C (GBP), H-N/C (GBP) et H-SR/C (GBP) :

Pour les actions H-I/C (GBP), le SONIA capitalisé quotidiennement +0,50% l'an,
Pour les actions H-N/C (GBP), le SONIA capitalisé quotidiennement +0,40% l'an,
Pour les actions H-SR/C (GBP), le SONIA capitalisé quotidiennement +0,10% l'an.

1. Rapport de Gestion

ESTER capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS).

Le taux ESTER (Euro Short-Term Rate) correspond au taux de référence du marché interbancaire de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne.

L'administrateur de l'indice de référence est la Banque Centrale Européenne. L'indice est consultable sur le site : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_shortterm_rate/html/index.en.html

SONIA capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS)

Le taux SONIA (Sterling Overnight Index Average) correspond au taux de référence du marché interbancaire de la livre anglaise(GBP). Il est calculé par la Bank of England.

L'administrateur de l'indice de référence est la Bank of England. L'indice est consultable sur le site : <https://www.bankofengland.co.uk/markets/sonia-benchmark>

SOFR capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS)

Le taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate) correspond au taux de référence du marché interbancaire du dollar US (USD). : Il est calculé par la New York Federal Reserve.

L'administrateur de l'indice de référence est la New York Federal Reserve. L'indice est consultable sur le site : <https://www.newyorkfed.org/markets/reference-rates/sofr>

SARON capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS) Le taux SARON (Swiss Average Rate Overnight) correspond au taux de référence du marché interbancaire du franc suisse (CHF). : Il est calculé par SIX Financial Information AG.

L'administrateur de l'indice de référence est inscrit au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'indice est consultable sur le site :

<https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/marketdata/indices/swiss-referencerates.html>

- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type** :

Le Compartiment est tous souscripteurs.

Les actions R, H-R, SR et H-SR s'adressent essentiellement aux personnes physiques.

Les actions I et HI s'adressent essentiellement aux investisseurs institutionnels.

L'action N est ouverte à tous souscripteurs, destinée plus particulièrement aux particuliers qui investissent par le biais de distributeurs, conseillers financiers, plateformes ou d'autres intermédiaires (collectivement, les « Intermédiaires ») dans le cadre d'un contrat séparé ou d'un contrat à base d'honoraires entre l'investisseur et un intermédiaire.

Le Compartiment s'adresse à des investisseurs qui veulent placer la partie stable de leur trésorerie avec pour objectif de surperformer l'€STR capitalisé pour les actions libellées en Euro et respectivement pour les actions H-I/C(CHF), H-N/C(CHF), H- R/C(CHF), H-I/C(USD), H-I/C(GBP), H-N/C(GBP) et H-SR/C (GBP), le SARON capitalisé, le SOFR capitalisé et le SONIA capitalisé sur une période de placement au moins égale à la durée minimale de placement recommandée.

1. Rapport de Gestion

Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM.

Conformément aux réglementations européennes applicables¹, à compter du 12 avril 2022 et tant que celles-ci resteront en vigueur, les souscripteurs (personnes physiques et morales) de nationalité russe/biélorusse et/ou résidant/établis en Russie/Biélorussie ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM sauf exceptions prévues par ces mêmes réglementations.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter au DICI ou à son Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SPAIN LETRAS DEL TES ZCP 100223	23 968 060,35	24 000 000,00
BELG TREA BILL ZCP 12-01-23	22 473 802,76	22 500 000,00
EURO UNIO BILL ZCP 03-03-23	22 439 002,47	22 500 000,00
SPAIN LETRAS DEL TES ZCP 140423	21 420 148,37	21 497 189,36
BELG TREA BILL ZCP 10-11-22	21 001 616,50	20 996 976,83
GERM TREA BILL ZCP 23-11-22	20 989 739,40	20 995 472,66
SPAI LETR DEL TESO ZCP 13-01-23	19 467 490,11	19 500 000,00
BELG TREA BILL ZCP 11-05-23	18 930 878,49	18 979 093,66
FREN REP PRES ZCP 07-12-22	18 746 478,37	18 750 000,00
FREN REP PRES ZCP 01-06-23	18 453 984,73	18 500 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus le 29 août 2022 et le 1^{er} janvier 2023.

Les frais de fonctionnement et autres services précédemment inclus avec les frais de gestion financière dans un taux unique sont désormais affichés de manière distincte dans le prospectus.

Concomitamment à cette dissociation entre les deux catégories de frais, il est ajouté une mention dans le prospectus pour préciser que les frais de fonctionnement et autres services pourront être augmentés sans information particulière aux porteurs, à condition que la majoration n'excède pas 10 points de base (0,1%) sur une année civile.

L'information restera préalable mais pourra être effectuée par tout moyen (par exemple, par publication sur le site internet de la société de gestion).

Il est également précisé que des rétrocessions de frais de gestion pourront être mises en place et calculées sur la base des frais de gestion financière.

Une augmentation globale des frais a été effectuée : pour une catégorie de part donnée, le total des nouveaux taux individualisés des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera supérieur à l'ancien taux unique de 0,15% maximum TTC.

La durée de placement recommandée du compartiment **H2O LARGO** a été fixée à 1 an.

1. Rapport de Gestion

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : info@h2o-am.com

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 215 972 300,44

- o Change à terme : 121 866 075,96
- o Future : 94 106 224,48
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE DEUTSCHE BANK FRANCFORT NATWEST MARKETS N.V. ROYAL BANK OF CANADA PARIS

(*) Sauf les dérivés listés.

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	1 939 591,56
Total	1 939 591,56

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 7. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 4.46. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 2,50%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 1,22%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 1,81%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DIC1 de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

1. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit “SFDR” (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l’article 8 ni de l’article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l’article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d’investissement sont l’analyse macro-économique, l’analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement) se fait par le biais d’exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l’objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l’emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d’Oslo et d’Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l’approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d’un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d’action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l’Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L’OPCVM n’est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d’un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l’utilisation d’instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

1. Rapport de Gestion

e) Loi Energie Climat

Société de gestion ne prend pas en compte dans son processus d'investissement les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement de l'OPC est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés des obligations gouvernementales, du crédit et des devises, avec la majorité des positions prises par le biais de contrats dérivés tels que les contrats à terme. Ainsi, les principaux critères utilisés lors de la prise de décisions d'investissement concernent les thèmes macroéconomiques, les données de marché et les considérations générales de risque des actifs, plutôt qu'une analyse « bottom-up » de sociétés et de secteurs individuels.

Cet OPC n'est actuellement pas en mesure d'élaborer de stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris/les objectifs de long terme liés à la biodiversité. En effet, le manque de disponibilité de données fiables ainsi que l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les données sur l'alignement avec l'Accord ou sur la biodiversité ne sont pas encore pris en compte ni définis, ne permet pas à la société de gestion de décliner cette stratégie.

La Société de gestion considère actuellement la prise en compte de critères ESG dans ses futures décisions d'investissement. L'approche décrite ci-dessus pourra donc être amenée à évoluer au cours des prochaines années.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O AM").

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d' H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d' H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, La société de gestion fait la distinction entre deux catégories de personnel chez H2O (indépendamment de leur fonction de gérant de portefeuille) : les employés et les partenaires.

- Les employés, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché britannique et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale ;
- Les partenaires, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe et d'une prime annuelle. Ils ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la société et en fonction de la rentabilité de la société.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

2. Engagements de gouvernance et compliance

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des employés sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des employés

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant que Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

2. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent

H2O AM EUROPE/H2O MONACO

	2022	2021
Wages and salaries	10,479,552	6,946,731
<i>o/w Fixed wages</i>	5,573,634	4,673,209
<i>o/w Bonus</i>	4,905,918	2,273,523
headcounts	26	18

H2O considère que la publication de la répartition de la rémunération entre le Personnel identifié et le Personnel non identifié, pourrait porter atteinte à la confidentialité des personnes appartenant aux catégories en question. En effet, selon la ou les entités en charge de la gestion de l'OPCVM, chaque catégorie ne pourrait compter que peu de personnes. H2O a par conséquent renoncé à fournir des informations complémentaires concernant la répartition par catégorie dans le cadre de cette publication.

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	110 106 097,57	150 780 027,77
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	24 731 933,02	13 479 095,85
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	24 731 933,02	13 479 095,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	84 331 780,90	136 434 473,92
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	84 331 780,90	136 434 473,92
Titres de créances négociables	84 331 780,90	136 434 473,92
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 042 383,65	866 458,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 042 383,65	850 237,85
Autres opérations	0,00	16 220,15
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	127 591 095,21	205 896 695,01
Opérations de change à terme de devises	121 866 075,96	179 826 086,22
Autres	5 725 019,25	26 070 608,79
COMPTES FINANCIERS	9 858 958,62	12 705 627,80
Liquidités	9 858 958,62	12 705 627,80
TOTAL DE L'ACTIF	247 556 151,40	369 382 350,58

4. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	115 865 256,01	150 680 005,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 567 724,48	-504 812,99
Résultat de l'exercice (a,b)	1 207 921,83	852 441,78
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	119 640 902,32	151 027 634,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 063 417,13	1 282 893,97
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 063 417,13	1 282 893,97
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 063 417,13	1 242 219,56
Autres opérations	0,00	40 674,41
DETTES	126 851 831,94	217 071 822,22
Opérations de change à terme de devises	121 198 248,51	179 318 844,69
Autres	5 653 583,43	37 752 977,53
COMPTES FINANCIERS	0,01	0,01
Concours bancaires courants	0,01	0,01
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	247 556 151,40	369 382 350,58

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

4. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0922	0,00	28 590 095,00
EURO SCHATZ 0923	2 097 150,00	0,00
I EURIBOR 3 0623	0,00	4 421 025,00
FV CBOT UST 5 0922	0,00	11 251 555,39
FV CBOT UST 5 0923	17 671 087,77	0,00
LIFFE LG GILT 0922	0,00	926 841,31
XEUR FBTP BTP 0922	0,00	13 295 880,00
EURO BTP 0923	2 205 995,00	0,00
JAP GOVT 10 0922	0,00	3 144 906,71
JAP GOVT 10 0923	5 659 540,98	0,00
EUR XEUR FOAT E 0922	0,00	2 218 000,00
XEUR FOAT EUR 0923	1 027 000,00	0,00
EURO BOBL 0922	0,00	9 681 750,00
EURO BOBL 0923	9 141 485,00	0,00
FGBL BUND 10A 0922	0,00	10 411 450,00
EURO BUND 0923	10 569 015,00	0,00
TU CBOT UST 2 0922	0,00	7 626 687,37
TU CBOT UST 2 0923	34 110 037,38	0,00
US 10YR NOTE 0922	0,00	16 397 581,48
US 10YR NOTE 0923	5 556 298,70	0,00
XEUR FGBX BUX 0922	0,00	817 150,00
XEUR FGBX BUX 0923	278 700,00	0,00
US TBOND 30 0922	0,00	6 082 338,94
US TBOND 30 0923	4 295 929,77	0,00
CBOT USUL 30A 0922	0,00	7 955 276,44
CBOT USUL 30A 0923	1 493 984,88	0,00
AUST 10Y BOND 0922	0,00	1 337 704,82
Options		
2Y MID CURVE 09/2022 PUT 98	0,00	17 889 446,75
2Y MID CURVE 09/2022 PUT 97.5	0,00	10 129 341,25
EURO\$ 3M 12/2022 CALL 98.25	0,00	1 565 928,55
EURO\$ 3M 12/2022 PUT 96.375	0,00	52 781 003,39
LIFFE 3M EURIBOR 12/2022 CALL 100.5	0,00	173 022 500,00
Engagement sur marché de gré à gré		

4. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Options		
EURUSD P 1.07 09/22	0,00	1 046 118,63
USDKRW C 1350 07/22	0,00	212,42
AUDJPY P 80 08/22	0,00	36 177,16
USDMXN C 24 08/22	0,00	7 380,12
EURJPY P 125 08/22	0,00	315 665,25
USDMXN C 24 08/22	0,00	8 759,58
EURCAD C 1.45 08/22	0,00	111 348,45
USDJPY P 110 06/23	0,00	130 568,65
USDMXN C 23.75 08/22	0,00	166 391,70
USDMXN C 23.85 08/22	0,00	28 858,16
Autres engagements		

4. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	248 300,81	8 006,42
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 255 906,67	1 193 569,91
Produits sur titres de créances	1 185 503,61	501,31
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 475,79	6 034,72
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	138 051,17
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 692 186,88	1 346 163,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	14 399,65	2 949,26
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	241 480,88
Charges sur dettes financières	11 218,19	51 189,71
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	25 617,84	295 619,85
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 666 569,04	1 050 543,68
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 380 374,25	276 552,41
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 286 194,79	773 991,27
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-78 272,96	78 450,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 207 921,83	852 441,78

4. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS Fund Administration sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

4. Comptes de l'exercice

Valorisation des bonds russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales, les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations d'Etats russes ne sont plus représentatifs des conditions de marchés. Ainsi, au 30 Juin 2023, la société de gestion valorise les obligations d'Etat libellées en rouble ou devise étrangère (euro et dollar US) comme suit :

- L'offre (bid) est à 0 si le titre rentre dans les champs d'application des sanctions de l'UE vis-à-vis du NSD (National Settlement Depository). Sinon, elle est déterminée en fonction des cotations reçues de nos contreparties.
- La demande (ask) est déterminée en fonction des cotations reçues de nos contreparties.

Le prix retenu dans la valeur liquidative est alors défini comme la moyenne de l'offre et de la demande (mid) sauf en cas d'activation du swing pricing : en cas de souscriptions supérieures au seuil de déclenchement du swing pricing, le prix retenu est égal à la demande (ask) ; en cas de rachats supérieurs au seuil de déclenchement du swing pricing, le prix retenu est égal à l'offre (bid).

Enfin, tous les coupons courus ou les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Instrument du marché monétaire :

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

4. Comptes de l'exercice

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

4. Comptes de l'exercice

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois

.adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

IV – Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

4. Comptes de l'exercice

V - Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (à compter du 30 septembre 2017)

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans le Compartiment en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le Compartiment émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions du Compartiment.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

4. Comptes de l'exercice

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du Compartiment et la seule communiquée aux actionnaires du Compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais administratifs externes à la société de gestion,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement,
- Les commissions de mouvement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum 0,35% TTC pour l'action SI/C ; 0,20% TTC pour les actions I ; 0,30% TTC pour les actions N ; 0,50% TTC pour les actions R ; 0,60% TTC pour les actions SR.
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum 0,15% TTC pour toutes les actions
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction en fonction de la clé de répartition entre les différents prestataires	Montant barème maximum de 0,005 % par mois sur les instruments, et de 400 euros maximum par mois pour administrer les opérations de gré à gré.
Commission de performance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	Toutes les actions I, N, R et SR : 20% TTC de la surperformance par rapport à l'indice défini ci-dessous ; Néant pour l'action SI/C.

4. Comptes de l'exercice

Commission de surperformance :

La performance de chaque catégorie d'action du Compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative (VL) de ladite catégorie d'action.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie d'action donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé et l'actif de référence pour ladite catégorie d'action (modèle fondé sur un indice de référence).

Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, quel que soit la durée de cette sous-performance.

L'actif valorisé, l'actif de référence et la High Water Mark sont calculés pour chaque catégorie d'action et s'entendent de la manière suivante :

- a. **L'actif valorisé** est égal au montant de l'actif du Compartiment, correspondant à la catégorie d'action concernée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie d'action
- b. **La High Water Mark** (« HWM »), correspond à la VL la plus élevée du Compartiment, correspondant à la catégorie d'action concernée, constatée à la fin de chaque période d'observation depuis la date de lancement de la catégorie d'action concernée et pour laquelle des commissions de performances ont été prélevées.
- c. **L'actif de référence** est, en cours de période d'observation et à chaque calcul de valeur liquidative, retraité des montants de souscriptions/rachats correspondant à la catégorie d'action, et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence applicable. En début de période d'observation : (i) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est supérieur à l'actif de référence à cette même date, l'actif de référence est alors égal au produit de la HWM et du nombre d'actions correspondant à la catégorie d'action concernée à cette même date ; (ii) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est inférieur ou égal à l'actif de référence à cette même date, comme en cours de période d'observation, l'actif de référence est retraité des souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence applicable à la catégorie d'action.

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice €STR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions I/C (EUR),
- de 0,40% par an pour les actions N/C (EUR),
- de 0,20% par an pour les actions R/C (EUR),
- de 0,10% par an pour les actions SR/C (EUR).

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice SOFR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions H- I/C (USD)

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice SARON capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions et H-I/C (CHF),
- de 0,40% par an pour les actions H-N/C (CHF),
- de 0,20% par an pour les actions H-R/C (CHF),
- de 0,10% par an pour les actions H-SR/C (CHF).

4. Comptes de l'exercice

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice SONIA capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions H-I/C (GBP),
- de 0,40% par an pour les actions H-N/C (GBP),
- de 0,10% par an pour les actions H-R/C (GBP).

Pour rappel, les données relatives à la performance passée de l'indicateur de référence sont notamment disponibles dans les DICL, rapports mensuels et le rapport annuel de l'OPCVM disponibles sur le site internet suivant : www.h2o-am.com

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de chaque catégorie d'action.

Jusqu'au 31 décembre 2021, les périodes d'observation étaient définies comme suit :

- la première période d'observation s'étendait du 18 décembre 2017 au dernier jour de bourse de septembre 2019,
- pour les actions SR autres que les actions SR (GBP), la première période d'observation s'étendait du 7 janvier 2019 au dernier jour de bourse de septembre 2020,
- Pour les actions SR (GBP), la première d'observation s'étendait du 5 mars 2020 au dernier jour de bourse de septembre 2020,
- pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de septembre de l'année suivante.

Dorénavant, la période d'observation est définie comme suit :

La première période d'observation :

-pour les actions I/C (USD), I/C (EUR), R/C (USD), R/C (EUR) : du premier jour de bourse d'octobre 2021 au dernier jour de bourse de décembre 2022.

-Jusqu'au 30 septembre 2021 : du premier jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de septembre de l'année suivante.

-Jusqu'au 31 décembre 2022 : du premier jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de décembre de l'année suivante.

Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de janvier au dernier jour de bourse de décembre.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie d'action donnée, l'actif valorisé est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Une provision au titre de la commission de surperformance est alors prise en compte pour le calcul de la valeur liquidative.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie d'action donnée, l'actif valorisé est inférieur à l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle. Le cas échéant, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Le calcul de la commission de surperformance ne sera définitif qu'à la fin de la période d'observation concernée. La commission est alors dite « cristallisée » et peut à ce titre être perçue. En cas de rachat lors de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion et peut être perçue avant la fin de la période d'observation en cours.

4. Comptes de l'exercice

Les commissions de surperformance étant basées sur la performance de chaque catégorie d'action concernée, elles sont donc calculées quotidiennement et prises en compte dans le calcul de la VL de cette même catégorie d'action. Cette méthode ne peut donc assurer un suivi individualisé de la performance réelle de chaque souscription, ce qui peut conduire, dans certains cas, à une iniquité résiduelle entre les actionnaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO N/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO R/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO SR/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

4. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	151 027 634,38	123 398 579,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	40 472 166,00	83 075 974,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-79 710 501,63	-53 084 399,65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	113 021,52	395 719,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-569 468,75	-1 414 124,49
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	36 748 180,86	20 956 451,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-29 482 706,62	-20 156 692,08
Frais de transactions	-87 832,67	-344 155,53
Différences de change	-1 586 055,01	880 144,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 549 407,29	-3 247 404,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-958 918,55</i>	<i>-2 508 325,84</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 508 325,84</i>	<i>-739 078,34</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-80 217,79	-263 739,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-461 888,68</i>	<i>-381 670,89</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>381 670,89</i>	<i>117 931,56</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 286 194,79	773 991,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-38 920,05 (**)	57 290,41 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	119 640 902,32	151 027 634,38

(*) 30/06/2022 : Dotation swing pricing : 57 282,19 euros + Régularisation effectuée suite provision trop élevé 8,22 euros.

(**) 30/06/2023 : Dotation swing pricing : - 38 920,05 euros.

4. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	24 731 933,02	20,67
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	24 731 933,02	20,67
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	84 331 780,90	70,49
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	84 331 780,90	70,49
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	94 106 224,48	78,66
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	94 106 224,48	78,66

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	24 731 933,02	20,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	84 331 780,90	70,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 858 958,62	8,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	88 446 683,50	73,93	0,00	0,00	0,00	0,00	5 659 540,98	4,73

4. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	36 216,91	0,03	76 719,14	0,06	17 828,57	0,01	4 852 931,11	4,06	19 748 237,29	16,51
Titres de créances	84 331 780,90	70,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 858 958,62	8,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	36 207 187,38	30,26	26 812 572,77	22,41	31 086 464,33	25,98

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	419 529,64	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	10 816 684,41	9,04
Titres de créances	0,00	0,00	5 931 512,23	4,96	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	17 846 111,27	14,92	12 934 249,16	10,81	373 465,10	0,31	47 094 779,62	39,36
Comptes financiers	815 896,50	0,68	961 825,39	0,80	303 951,63	0,25	896 578,56	0,75
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	43 225 559,19	36,13	5 929 441,54	4,96	12 911 343,91	10,79	41 324 405,92	34,54
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	63 127 338,50	52,76	5 659 540,98	4,73	0,00	0,00	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	37 836 922,59
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	84 029 153,37
	Ventes à règlement différé	2 801 391,84
	Dépôts de garantie en espèces	994 058,28
	Coupons et dividendes en espèces	169 569,13
	Collatéraux	1 760 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		127 591 095,21
DETTES		
	Vente à terme de devise	83 365 617,43
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	37 832 631,08
	Achats à règlement différé	2 801 391,53
	Frais de gestion fixe	200 036,72
	Frais de gestion variable	459 420,82
	Collatéraux	1 939 591,56
	Autres dettes	253 142,80
TOTAL DES DETTES		126 851 831,94
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		739 263,27

4. Comptes de l'exercice

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 450,0000	
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	800,0000	
Action H2O LARGO H-I/C (USD)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	952,0183	
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	890,0000	
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	44,7868	
Action H2O LARGO I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	358 756,6694	38 957 469,95
Actions rachetées durant l'exercice	-639 392,3130	-71 428 984,59
Solde net des souscriptions/rachats	-280 635,6436	-32 471 514,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	924 842,2761	
Action H2O LARGO N/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	451,9943	49 945,37
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	451,9943	49 945,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 116,8541	

4. Comptes de l'exercice

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action H2O LARGO R/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	6,0827	700,00
Actions rachetées durant l'exercice	-603,7832	-63 373,06
Solde net des souscriptions/rachats	-597,7005	-62 673,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 681,8070	
Action H2O LARGO SR/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	13 854,8090	1 464 050,68
Actions rachetées durant l'exercice	-78 779,1985	-8 218 143,98
Solde net des souscriptions/rachats	-64 924,3895	-6 754 093,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	133 913,2902	

4. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO N/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO R/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO SR/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

4. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	862,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	974,55
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,37
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	367,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,36
Frais de gestion variables provisionnés	500,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,49
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	323,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Frais de gestion variables provisionnés	672,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,65
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	425,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

4. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	17,72
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	411 081,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	570 116,60
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,41
Frais de gestion variables acquis	206 991,90
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO N/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	706,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	674,12
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO R/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 461,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	1 501,35
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,36
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

4. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O LARGO SR/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	118 953,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de gestion variables provisionnés	52 882,61
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,31
Frais de gestion variables acquis	10 826,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

4. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

4. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 207 921,83	852 441,78
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 207 921,83	852 441,78

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 978,95	1 554,33
Total	2 978,95	1 554,33

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 022,12	658,48
Total	1 022,12	658,48

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-I/C (USD)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	894,82	604,06
Total	894,82	604,06

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 330,05	355,32
Total	1 330,05	355,32

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	35,88	10,14
Total	35,88	10,14

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 085 919,04	795 461,27
Total	1 085 919,04	795 461,27

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO N/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 390,72	974,19
Total	2 390,72	974,19

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO R/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 406,84	1 591,15
Total	3 406,84	1 591,15

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO SR/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	109 943,41	51 232,84
Total	109 943,41	51 232,84

4. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 567 724,48	-504 812,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 567 724,48	-504 812,99

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	21 773,84	9 167,53
Total	21 773,84	9 167,53

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 950,97	1 232,73
Total	2 950,97	1 232,73

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-I/C (USD)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 659,57	12 319,32
Total	4 659,57	12 319,32

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 929,18	3 337,97
Total	7 929,18	3 337,97

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	391,56	165,27
Total	391,56	165,27

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 211 617,43	-456 749,51
Total	2 211 617,43	-456 749,51

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO N/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 958,61	-618,13
Total	4 958,61	-618,13

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO R/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 561,33	-1 581,63
Total	8 561,33	-1 581,63

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O LARGO SR/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	304 881,99	-72 086,54
Total	304 881,99	-72 086,54

4. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	690 681 044,75	300 820 615,67	123 398 579,07	151 027 634,38	119 640 902,32
Action H2O LARGO H-I/C (CHF) en CHF					
Actif net en CHF	4 825 968,07	242 261,33	256 824,15	253 406,55	262 673,55
Nombre de titres	47 966,6485	2 450,0000	2 450,0000	2 450,0000	2 450,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	100,61	98,88	104,82	103,43	107,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	1,22	-18,87	3,31	3,74	8,88
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,17	0,77	0,82	0,63	1,21
Action H2O LARGO H-I/C (GBP) en GBP					
Actif net en GBP	103 091 642,63	101 641 899,25	86 992,34	86 729,02	92 298,76
Nombre de titres	1 009 353,8224	995 779,8224	800,0000	800,0000	800,0000
Valeur liquidative unitaire en GBP	102,13	102,07	108,74	108,41	115,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-0,60	-3,41	63,97	1,54	3,68
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,23	0,91	0,71	0,82	1,27
Action H2O LARGO H-I/C (USD) en USD					
Actif net en USD	8 169 550,91	938 575,74	105 421,08	105 403,88	113 286,43
Nombre de titres	78 735,1005	9 014,0183	952,0183	952,0183	952,0183
Valeur liquidative unitaire en USD	103,75	104,12	110,73	110,71	118,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	2,17	-184,74	2,01	12,94	4,89
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,03	-31,90	0,31	0,63	0,93

4. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF) en CHF					
Actif net en CHF	129 850 757,46	413 581,04	93 622,34	92 153,05	95 770,45
Nombre de titres	1 295 022,8530	4 180,0000	890,0000	890,0000	890,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	100,26	98,94	105,19	103,54	107,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	1,04	-18,83	3,32	3,75	8,90
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,13	1,14	1,10	0,39	1,49
Action H2O LARGO H-SR/C (CHF) en CHF					
Actif net en CHF	338 983,41	731 810,36	116 977,11	4 561,54	4 709,62
Nombre de titres	3 372,0000	7 422,4289	1 129,9995	44,7868	44,7868
Valeur liquidative unitaire en CHF	100,52	98,59	103,51	101,85	105,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	1,44	-18,84	3,28	3,69	8,74
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,02	0,49	-0,02	0,22	0,80
Action H2O LARGO HUSD SR en USD					
Actif net en USD	100,95	103,13	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1,0000	1,0000	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	100,95	103,13	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-4 555,37	5 459,42	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	1,37	0,00	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Action H2O LARGO I/C (EUR) en EUR					
Actif net	191 614 644,60	109 982 317,10	90 026 209,23	129 477 643,51	104 091 051,14
Nombre de titres	1 843 940,7239	1 068 907,6513	826 763,1316	1 205 477,9197	924 842,2761
Valeur liquidative unitaire	103,91	102,89	108,88	107,40	112,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,51	-3,02	7,52	-0,37	2,39
Capitalisation unitaire sur résultat	0,18	0,75	0,85	0,65	1,17
Action H2O LARGO N/C (EUR) en EUR					
Actif net	909 048,42	4 633 413,32	238 478,75	175 128,17	233 257,11
Nombre de titres	8 893,1515	45 835,6424	2 233,1149	1 664,8598	2 116,8541
Valeur liquidative unitaire	102,21	101,38	106,79	105,19	110,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,50	-2,97	7,38	-0,37	2,34
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13	0,53	0,79	0,58	1,12
Action H2O LARGO R/C (EUR) en EUR					
Actif net	2 057 960,40	1 934 309,60	490 704,46	447 544,40	402 553,05
Nombre de titres	20 143,1107	19 172,4719	4 611,9618	4 279,5075	3 681,8070
Valeur liquidative unitaire	102,16	100,88	106,39	104,57	109,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,50	-2,97	7,36	-0,36	2,32
Capitalisation unitaire sur résultat	0,03	0,39	0,63	0,37	0,92

4. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Action H2O LARGO SI C EUR en EUR					
Actif net	246 732 513,93	54 696,47	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	2 449 667,5469	544,0000	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	100,72	100,54	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,39	-2,97	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,11	1,43	0,00	0,00	0,00
Action H2O LARGO SR/C (EUR) en EUR					
Actif net	5 383 593,77	70 258 974,18	32 026 551,11	20 375 936,47	14 330 583,71
Nombre de titres	53 302,8023	704 701,4326	306 737,8652	198 837,6797	133 913,2902
Valeur liquidative unitaire	101,00	99,70	104,41	102,47	107,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,42	-2,93	7,24	-0,36	2,27
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,15	0,30	0,03	0,25	0,82

4. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
REPU SUDA 8.75% 31-01-44	ZAR	18 803 551	702 760,55	0,58
TOTAL AFRIQUE DU SUD			702 760,55	0,58
ESPAGNE				
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	600 000	510 029,58	0,43
TOTAL ESPAGNE			510 029,58	0,43
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.4% 01-05-33	EUR	12 000 000	12 503 426,09	10,44
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	500 000	460 781,30	0,39
TOTAL ITALIE			12 964 207,39	10,83
MEXIQUE				
MEXICAN BONOS 7.5% 03-06-27 - PAYE TOUS LES 182 JOURS	MXN	896 164	4 579 562,54	3,83
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	534 336	2 714 047,50	2,27
MEXICAN BONOS 8.5% 31-05-29	MXN	463 827	2 468 533,96	2,06
TOTAL MEXIQUE			9 762 144,00	8,16
RUSSIE				
RFLB 7% 16/08/2023	RUB	18 000 000	36 216,91	0,03
RUSSIA 5 1/4 06/23/47	USD	400 000	80 793,46	0,07
RUSSIA GOVT BOND OFZ 8.15% 02/27	RUB	19 832 000	41 194,22	0,04
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 4.5% 16-07-25	RUB	4 150 000	8 095,00	0,01
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.0% 06-10-27	RUB	1 860 000	3 495,04	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.1% 18-07-35	RUB	25 106 000	47 670,06	0,05
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.5% 28-02-24	RUB	39 000 000	76 719,14	0,06
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.9% 23-05-29	RUB	58 300 000	105 225,50	0,09
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.1% 16-10-24	RUB	2 477 000	4 682,57	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.15% 12-11-25	RUB	1 718 000	3 153,04	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.4% 17-07-24	RUB	910 000	1 897,96	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.95% 07-10-26	RUB	1 880 000	3 616,97	0,00
RUSSIAN FEDERATION 5.625% 04/04/2042	USD	200 000	132 765,81	0,11
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOND 4.25% 23-06-27	USD	400 000	83 738,47	0,07
RUSSIE FED OF 7.75% 16-09-26	RUB	10 061 000	19 813,45	0,02
TOTAL RUSSIE			649 077,60	0,55
UKRAINE				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 6.75% 20-06-28	EUR	100 000	21 482,00	0,02
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-26	USD	250 000	55 650,78	0,04
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-27	USD	200 000	44 377,64	0,04
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-29	USD	100 000	22 203,48	0,02
TOTAL UKRAINE			143 713,90	0,12
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			24 731 933,02	20,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			24 731 933,02	20,67

4. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
GERM TREA BILL ZCP 19-07-23	EUR	10 000 000	9 984 461,20	8,35
TOTAL ALLEMAGNE			9 984 461,20	8,35
BELGIQUE				
BELG TREA BILL ZCP 13-07-23	EUR	13 500 000	13 486 909,89	11,27
TOTAL BELGIQUE			13 486 909,89	11,27
ESPAGNE				
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	EUR	15 000 000	14 992 277,08	12,53
TOTAL ESPAGNE			14 992 277,08	12,53
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 050723	EUR	4 750 000	4 748 400,37	3,97
FRAN TREA BILL BTF ZCP 19-07-23	EUR	7 000 000	6 989 160,87	5,84
TOTAL FRANCE			11 737 561,24	9,81
ISRAEL				
BANK OF ISRA BILL ZCP 07-12-22	ILS	0,00	0,00	0,00
TOTAL ISRAEL			0,00	0,00
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-23	EUR	16 500 000	16 481 560,83	13,77
ITALY ZCP 14-08-23	EUR	1 750 000	1 743 064,42	1,46
TOTAL ITALIE			18 224 625,25	15,23
JAPON				
JAPAN TREASURY DISC ZCP 110923	JPY	935 000 000	5 931 512,23	4,96
JAPA TREA DISC BIL ZCP 10-05-22	JPY	0,00	0,00	0,00
JAPA TREA DISC BIL ZCP 12-06-23	JPY	0,00	0,00	0,00
TOTAL JAPON			5 931 512,23	4,96
LUXEMBOURG				
EUB ZCP 040823	EUR	3 500 000	3 489 529,96	2,92
EUB ZCP 070723	EUR	4 500 000	4 497 767,72	3,76
EUB ZCP 080923	EUR	2 000 000	1 987 136,33	1,66
TOTAL LUXEMBOURG			9 974 434,01	8,34
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			84 331 780,90	70,49
TOTAL Titres de créances			84 331 780,90	70,49

4. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0923	USD	-12	-4 797,78	0,00
EURO BOBL 0923	EUR	-79	129 955,00	0,10
EURO BTP 0923	EUR	19	10 405,00	0,01
EURO BUND 0923	EUR	-79	84 855,00	0,07
EURO SCHATZ 0923	EUR	-20	17 950,00	0,02
FV CBOT UST 5 0923	USD	180	-311 995,07	-0,26
JAP GOVT 10 0923	JPY	-6	-23 210,43	-0,02
TU CBOT UST 2 0923	USD	183	-430 199,50	-0,36
US 10YR NOTE 0923	USD	-54	75 518,45	0,06
US TBOND 30 0923	USD	-37	-10 469,35	-0,01
XEUR FGBX BUX 0923	EUR	-2	-7 860,00	-0,01
XEUR FOAT EUR 0923	EUR	-8	7 960,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-461 888,68	-0,39
TOTAL Engagements à terme fermes			-461 888,68	-0,39
TOTAL Instrument financier à terme			-461 888,68	-0,39
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	763 437,34	699 759,25	0,58
APPEL MARGE CACEIS	JPY	2 520 000	15 980,95	0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-274 885	-274 885,00	-0,23
TOTAL Appel de marge			440 855,20	0,37
Créances			127 591 095,21	106,65
Dettes			-126 851 831,94	-106,03
Comptes financiers			9 858 958,61	8,24
Actif net			119 640 902,32	100,00

Compartment

H2O EUROPEA

5. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2022** au **30 juin 2023**, les performances des trois actions du compartiment H2O EUROPEA, de la SICAV H2O INVEST, s'établissent comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an	Performance annualisée 2 ans (*)	Performance annualisée 3 ans (*)
H2O EUROPEA SI-EUR STOXX_600 + 1.50%	10/07/2019	FR0013410040	17.94%	3.98%	12.60%
H2O EUROPEA I-EUR STOXX_600 + 1.00%	09/05/2019	FR0013410057	17.72%	3.79%	12.40%
H2O EUROPEA R-EUR STOXX_600 + 0.60%	09/05/2019	FR0013410065	16.71%	2.90%	11.43%
			17.09%	4.26%	11.93%

(*) geometrical annualization/annualisation géométrique.

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/23

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Rappelons que le compartiment appartient à la catégorie « OPCVM éligibles au PEA ». Son objectif de gestion est de réaliser, sur sa durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure, après déduction des frais de gestion, à celle de l'indice STOXX Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis libellé en euro.

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, s'est organisée autour de deux axes. Le premier correspondait à la stratégie visant à répliquer l'indicateur de référence ci-dessus tandis que la seconde restait centrée sur des stratégies actives mises en œuvre sur les marchés obligataires internationaux et des changes, et visant à apporter un surplus de performance par rapport à ce même indicateur de référence.

La répllication active de la performance de l'indicateur de référence a été menée à bien. En outre, l'overlay qui a consisté à investir en moyenne 9% de l'actif du compartiment dans le FCP H2O Allegro a surperformé pour les raisons déclinées ci-dessous.

A noter la ségrégation du FCP H2O Allegro intervenue le 8 octobre 2020 et qui a conduit à la scission de ce fonds en un fonds liquide et actif (H2O Allegro FCP) et un fonds illiquide et suspendu (H2O Allegro SP) à hauteur de 75% et de 25% du fonds initial, respectivement. Ainsi, au 30 juin 2023, 8.13% de l'actif net d'H2O EUROPEA était investi en parts de H2O Allegro FCP I et 1.29% en parts de H2O Allegro SP IC.

H2O Allegro, puis H2O Allegro FCP, reposent sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux et de devises quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place

des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liés aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres) sur les marchés obligataires et des changes.

5. Rapport de Gestion

H2O Allegro SP est constitué essentiellement de placements privés émis par le Groupe Tennor et de liquidités. Il est en gestion extinctive depuis le 8 octobre 2020.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante : www.h2o-am.com.

La surperformance affichée du 30 juin 2022 au 30 juin 2023 par le fonds **H2O Allegro FCP** est générée sur les trois classes d'actifs de référence :

1. Le segment des obligations souveraines globales enregistre des rendements positifs solides essentiellement en raison de la position vendeuse de sensibilité aux taux du G4. Des gains résultent également de l'arbitrage acheteur de bons du Trésor américain contre Bunds allemands, en particulier au cours du quatrième trimestre 2022 alors que l'écart de taux à 10 ans entre les deux pays se resserre fortement. Les stratégies de convergence sur les marchés hors-G4 sont aussi positives étant donné le resserrement de l'écart de taux à 10 ans des obligations souveraines italiennes et mexicaines contre marché. Toutefois, les stratégies de courbe sous-performent.

2. La contribution des stratégies de change est fortement positive du fait de la forte exposition du fonds aux devises émergentes ou indexées sur les matières premières, bénéficiant notamment d'un portage élevé. L'exposition directionnelle au dollar US se révèle également positive. Cependant, plusieurs stratégies d'arbitrages telles que l'achat de yen japonais contre le bloc EUR ainsi que la vente du franc suisse contre euro affichent un rendement négatif, et ce malgré la contribution positive de l'achat de dollar australien contre les devises canadiennes et néozélandaises au sein du bloc 'matières premières'.

3. Les stratégies de crédit affichent une performance légèrement positive. Des rendements favorables découlent de l'allocation en dette émergente externe, et ce malgré les pertes enregistrées sur les instruments de crédit bancaire UE pendant la crise de mars 2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

5. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Caractéristiques de l'OPC

- **Affectation des sommes distribuables :**

Les actions R (C), I (C), SI (C) et N (C) sont des actions de capitalisation.

- **Durée de placement recommandée :**

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.

- **Codes ISIN :**

Actions	Code ISIN
SI-C (EUR)	FR0013410040
I/C (EUR)	FR0013410057
R/C (EUR)	FR0013410065
N/C (EUR)	FR0013410073

- **Information sur le régime fiscal :**

Les actions sont éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

5. Rapport de Gestion

- **Orientation des placements – Souscripteurs concernés**

- **Objectif de gestion de H2O EUROPEA**

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 1,50% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions SI, après déduction des frais courants ;
- de 1% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions I, après déduction des frais courants ;
- de 0,90% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action N, après déduction des frais courants ;
- de 0,60% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action R, après déduction des frais de courants.

- **Indicateur de référence :**

Le STOXX Europe 600 dividendes nets réinvestis est un indice boursier composé de 600 des principales capitalisations boursières européennes, conçu par STOXX. Cet indice a un nombre fixe de 600 composants, parmi lesquels les grandes sociétés capitalisées dans 18 pays européens, couvrant environ 90 % de la capitalisation boursière libre du marché boursier européen. Les pays qui composent l'indice sont : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suisse, Suède et Royaume-Uni.

Le STOXX Europe 600 DNR est libellé en euro.

Il est publié par STOXX Limited et disponible sur www.stoxx.com.

L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

Le compartiment est destiné à tous les souscripteurs, notamment ceux titulaires d'un Plan d'Epargne en Actions (PEA).

L'action R/C (EUR) s'adresse essentiellement aux personnes physiques. Les actions I/C (EUR) et SI/C (EUR) s'adressent essentiellement aux investisseurs institutionnels. L'action N/C (EUR) s'adresse essentiellement aux personnes physiques qui investissent par le biais de distributeurs, conseillers financiers, plateforme ou autres intermédiaires.

Le Compartiment s'adresse à des investisseurs qui recherchent une performance liée à celle des marchés actions internationaux sur une période de placement au moins égale à la durée minimale de placement recommandée.

5. Rapport de Gestion

Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM.

Conformément aux réglementations européennes applicables, à compter du 12 avril 2022 et tant que celles-ci resteront en vigueur, les souscripteurs (personnes physiques et morales) de nationalité russe/biélorusse et/ou résidant/établis en Russie/Biélorussie ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM sauf exceptions prévues par ces mêmes réglementations.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter au DICI ou à son Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

5. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	2 920 633,14	3 061 326,48
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	2 662 483,49	2 777 170,56
KONINKLIJKE AHOLD NV	2 582 188,89	2 628 688,24
CNH INDUSTRIAL NV	2 533 275,00	1 620 395,56
JDE PEET'S BV	1 968 182,82	1 919 600,20
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	1 931 216,53	863 448,28
SIEMENS AG-REG	1 896 648,20	1 662 860,78
WOLTERS KLUWER	1 701 379,90	1 947 238,40
RWE AG	1 766 128,00	1 837 143,84
ING GROEP NV	1 678 355,15	1 896 372,03

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus le 29 août 2022 et le 1^{er} janvier 2023.

Les frais de fonctionnement et autres services précédemment inclus avec les frais de gestion financière dans un taux unique sont désormais affichés de manière distincte dans le prospectus.

Concomitamment à cette dissociation entre les deux catégories de frais, il est ajouté une mention dans le prospectus pour préciser que les frais de fonctionnement et autres services pourront être augmentés sans information particulière aux porteurs, à condition que la majoration n'excède pas 10 points de base (0,1%) sur une année civile.

L'information restera préalable mais pourra être effectuée par tout moyen (par exemple, par publication sur le site internet de la société de gestion).

Il est également précisé que des rétrocessions de frais de gestion pourront être mises en place et calculées sur la base des frais de gestion financière.

Une augmentation globale des frais a été effectuée : pour une catégorie de part donnée, le total des nouveaux taux individualisés des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera supérieur à l'ancien taux unique de 0,15% maximum TTC.

5. Rapport de Gestion

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

5. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 46 524 678,32

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 0,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 46 524 678,32

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE

(*) Sauf les dérivés listés.

5. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

5. Rapport de Gestion

■ Réglementation SFTR en EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	0,00				
% de l'Actif Net*	0,00				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	46 524 678,32
% de l'Actif Net	0,00	0,00	0,00	0,00	173,74%

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

	0,00			0,00	0,00
--	------	--	--	------	------

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS FRANCE FRANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	46 524 678,32
------------------------------	------	------	------	------	---------------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	0,00			0,00	0,00
- Obligations	0,00			0,00	0,00
- OPC	0,00			0,00	0,00
- TCN	0,00			0,00	0,00
- Cash	0,00		0,00		0,00
Rating	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Monnaie de la garantie					
0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

5. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00			0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00			0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00			0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00			0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00			0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00			0,00	0,00
Ouvertes	0,00			0,00	0,00

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	46 524 678,32
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS BANK FRANCE					
Titres	0,00			0,00	0,00
Cash	0,00				0,00

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coûts					
- OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Le collatéral reçu doit être conforme à la politique de H2O définie afin de garantir un haut niveau de qualité et de liquidité ainsi qu'une absence de corrélation directe avec la contrepartie de l'opération. En complément, la politique de collatéralisation de H2O définit des niveaux de sur-collatéralisation adaptés à chaque type de titres pour faire face le cas échéant à la variation de leur valeur. Enfin un dispositif d'appel de marges quotidien est en place afin de compenser les variations de mark to market des titres.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les OPCVM doivent impérativement réinvestir l'intégralité de leurs garanties cash (ie. montant maximal = montant maximal utilisé = 100%), mais ne peuvent réutiliser leurs garanties titres (ie. montant maximal = montant utilisé = 0%).

Par ailleurs, en cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par la réglementation, uniquement être :

- placées en dépôts ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Pour les opérations réalisées par H2O, les sommes reçues au titre du collatéral espèces sur les opérations de cessions temporaires de titres sont investies dans des obligations d'Etat de haute qualité.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Toutes les garanties financières fournies par l'OPC sont transférées en pleine propriété.

5. Rapport de Gestion

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPCVM.

Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par H2O.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : info@h2o-am.com

5. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - relative.

- Informations relatives au portefeuille de référence :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 4. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 1.39. Le niveau de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - relative atteint est de : 175%

Le niveau minimum de VaR - relative atteint est de : 9%

Le niveau moyen de VaR - relative atteint est de : 101%

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

5. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

5. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit “SFDR” (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l’article 8 ni de l’article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l’article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d’investissement sont l’analyse macro-économique, l’analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement) se fait par le biais d’exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l’objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l’emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d’Oslo et d’Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l’approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d’un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d’action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l’Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L’OPCVM n’est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d’un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l’utilisation d’instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

5. Rapport de Gestion

e) Loi Energie Climat

Actuellement, la Société de gestion ne prend pas en compte dans son processus d'investissement les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement de l'OPC est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés des obligations gouvernementales, du crédit et des devises, avec la majorité des positions prises par le biais de contrats dérivés tels que les contrats à terme. Ainsi, les principaux critères utilisés lors de la prise de décisions d'investissement concernent les thèmes macroéconomiques, les données de marché et les considérations générales de risque des actifs, plutôt qu'une analyse « bottom-up » de sociétés et de secteurs individuels.

Cet OPC n'est actuellement pas en mesure d'élaborer de stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris/les objectifs de long terme liés à la biodiversité. En effet, le manque de disponibilité de données fiables ainsi que l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les données sur l'alignement avec l'Accord ou sur la biodiversité ne sont pas encore pris en compte ni définis, ne permet pas à la société de gestion de décliner cette stratégie.

La Société de gestion considère actuellement la prise en compte de critères ESG dans ses futures décisions d'investissement. L'approche décrite ci-dessus pourra donc être amenée à évoluer au cours des prochaines années.

6. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O AM").

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d' H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d' H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, La société de gestion fait la distinction entre deux catégories de personnel chez H2O (indépendamment de leur fonction de gérant de portefeuille) : les employés et les partenaires.

- Les employés, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché britannique et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale ;
- Les partenaires, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe et d'une prime annuelle. Ils ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la société et en fonction de la rentabilité de la société.

6. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des employés sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des employés

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant que Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

6. Engagements de gouvernance et compliance

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ équivalent

H2O AM EUROPE	2022	2021
Wages and salaries	8,062,552	4,900,668
<i>o/w Fixed wages</i>	4,342,634	3,207,146
<i>o/w Bonus</i>	3,719,918	1,693,523
headcounts	20	13

H2O considère que la publication de la répartition de la rémunération entre le Personnel identifié et le Personnel non identifié, pourrait porter atteinte à la confidentialité des personnes appartenant aux catégories en question. En effet, selon la ou les entités en charge de la gestion de l'OPCVM, chaque catégorie ne pourrait compter que peu de personnes. H2O a par conséquent renoncé à fournir des informations complémentaires concernant la répartition par catégorie dans le cadre de cette publication.

7. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ PEA et PME-PEA

▪ PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 77,54%

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

8. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	23 269 605,08	20 581 316,75
Actions et valeurs assimilées	20 410 139,75	17 224 134,68
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	20 410 139,75	17 224 134,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 521 133,01	2 200 476,31
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 521 133,01	2 200 476,31
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	338 332,32	1 156 705,76
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	120 970,00
Autres opérations	338 332,32	1 035 735,76
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	980 000,00	3 192 496,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	980 000,00	3 192 496,20
COMPTES FINANCIERS	2 838 258,23	530 036,94
Liquidités	2 838 258,23	530 036,94
TOTAL DE L'ACTIF	27 087 863,31	24 303 849,89

8. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 510 491,19	21 446 732,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 427 396,35	1 474 760,12
Résultat de l'exercice (a,b)	-160 302,74	-182 676,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	26 777 584,80	22 738 816,13
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	263 778,56	1 156 652,44
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	263 778,56	1 156 652,44
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	120 970,00
Autres opérations	263 778,56	1 035 682,44
DETTES	46 499,95	408 381,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 499,95	408 381,32
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	27 087 863,31	24 303 849,89

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

8. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 EUROP 0922	0,00	10 808 160,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
TRS NATIXIS 020323	0,00	9 253 930,88
TRS BNP 130423	0,00	9 134 545,48
TRS BNP SXXR 280324	26 381 984,15	0,00
TRS BNP 280324	20 142 694,17	0,00
Contracts for Difference		
NATIXIS SXXR 1230	0,00	11 877 800,22
Autres engagements		

8. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 684,40	260,86
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	4 312,11	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	18 759,24	1 251,83
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	45 755,75	1 512,69
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 911,13	2 622,23
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-2 486,54	8 632,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 424,59	11 254,91
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	41 331,16	-9 742,22
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	202 061,29	180 505,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-160 730,13	-190 247,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	427,39	7 571,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-160 302,74	-182 676,18

8. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS FUND ADMINISTRATION sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels du Compartiment sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17h00 (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

8. Comptes de l'exercice

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA et Fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou de Fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Compte tenu des incertitudes de valorisation de certains titres détenus par H2O ALLEGRO, la société de gestion a procédé au cantonnement de ces actifs en date du 08 octobre 2020. Ainsi, l'OPCVM a été renommé H2O ALLEGRO SP. Il ne détient plus depuis cette date que des instruments « privés ». Il a été mis en liquidation et est géré de façon extinctive, conformément à la réglementation en vigueur. Désormais, seuls les actes de gestion destinés à assurer sa liquidation dans les meilleures conditions visant à préserver l'intérêt des porteurs de parts sont autorisés. En décembre 2020, H2O AM a nommé un conseiller financier. En collaboration avec le conseil juridique de la société gestion, il accompagne H2O AM pour définir et exécuter la stratégie de cession de ces actifs. Bien qu'il ne fournisse pas de valorisation, ses opinions et analyses permettent à la société de gestion d'approximer une valeur actuelle de ces actifs à un instant donné. Ce mode de valorisation a été retenu en lieu et place de leur valeur probable de négociation à défaut de transactions représentatives d'un marché liquide. Seules ces dernières permettraient d'établir avec certitude la valeur actuelle du portefeuille. Les travaux réalisés pour simplifier la structure de détention des actifs dans l'OPCVM H2O Allegro SP et les différentes actions mises en œuvre dans la liquidation des actifs aux meilleurs conditions possibles ont permis d'obtenir les premiers remboursements en espèces et ainsi d'amorcer la phrase de remboursement des porteurs. Le premier remboursement de H2O ALLEGRO SP a été réalisé le 24 janvier 2023.

Fin Mars, il a été décidé de suspendre temporairement la publication de la valeur estimée de H2O Allegro SP. Ainsi, au 30/06/2023, la dernière valorisation estimée demeure celle du 28/02/2023.

Fin juin 2023, la valeur boursière des parts de l'OPCVM H2O Allegro SP détenues par le compartiment H2O EuroPEA est estimée à 1.29% de l'actif net.

Instrument du marché monétaire :

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,

8. Comptes de l'exercice

- les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché. En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

2 Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement.

Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

8. Comptes de l'exercice

3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) *Futures* :

engagement = cours de clôture x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) *Engagements sur contrats d'échange* :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois

.adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

4 Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

8. Comptes de l'exercice

5 Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement ;
- Les commissions de surperformance.

8. Comptes de l'exercice

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Actions SI/C (EUR): 0,75 % TTC maximum 0,95 % TTC maximum Actions N/C (EUR) : 1,05 % TTC maximum Actions R/C (EUR) : 1,90% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum 0,15% TTC pour toutes les actions
Commission de surperformance	Néant	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération en fonction de la clé de répartition entre les prestataires	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

8. Comptes de l'exercice

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

8. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	22 738 816,13	25 790 336,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 270,72	14 087,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-38 158,02	-942 741,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 745 778,26	3 814 808,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 491 733,07	-3 002 596,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 186 838,15	11 810 975,91
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 827 462,92	-11 036 747,28
Frais de transactions	-106 540,77	39 866,82
Différences de change	-80 706,84	-130 585,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 612 742,85	-2 651 966,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	507 158,24	-2 105 584,61
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 105 584,61	-546 381,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	195 470,44	-776 374,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	74 553,76	-120 916,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	120 916,68	-655 457,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-160 730,13	-190 247,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	26 777 584,80	22 738 816,13

8. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Autres	46 524 678,32	173,74
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	46 524 678,32	173,74

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 838 258,23	10,60
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 838 258,23	10,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Collatéraux	980 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		980 000,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	46 499,95
TOTAL DES DETTES		46 499,95
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		933 500,05

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 000,0000	
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	28,8800	3 270,72
Actions rachetées durant l'exercice	-313,3274	-38 158,02
Solde net des souscriptions/rachats	-284,4474	-34 887,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	677,8774	
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	201 000,0000	

8. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

8. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 694,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 943,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,84
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	196 422,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

8. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 521 133,01
	FR0011006188	H2O ALLEGRO I	2 176 330,68
	FR0013535762	H2O ALLEGRO SP I	344 802,33
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 521 133,01

8. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-160 302,74	-182 676,18
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-160 302,74	-182 676,18

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 072,37	-3 415,92
Total	-3 072,37	-3 415,92

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 362,02	-2 073,45
Total	-1 362,02	-2 073,45

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-155 868,35	-177 186,81
Total	-155 868,35	-177 186,81

8. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 427 396,35	1 474 760,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 427 396,35	1 474 760,12

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	21 509,78	22 259,78
Total	21 509,78	22 259,78

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 640,56	6 919,58
Total	4 640,56	6 919,58

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 401 246,01	1 445 580,76
Total	1 401 246,01	1 445 580,76

8. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	308 722,41	20 338 302,69	25 790 336,91	22 738 816,13	26 777 584,80
Action H2O EUROPEA I/C (EUR) en EUR					
Actif net	0,00	310 636,77	374 475,24	342 708,40	403 428,19
Nombre de titres	0,00	3 279,9372	3 000,0000	3 000,0000	3 000,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	94,70	124,82	114,23	134,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-10,42	25,22	7,41	7,16
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,92	-0,98	-1,13	-1,02
Action H2O EUROPEA N/C (EUR) en EUR					
Actif net	2 057 960,40	1 934 309,60	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	20 143,1107	19 172,4719	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	102,16	100,88	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,50	-2,97	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,03	0,39	0,00	0,00	0,00
Action H2O EUROPEA R/C (EUR) en EUR					
Actif net	101,97	268 165,20	293 129,27	105 753,14	86 942,03
Nombre de titres	1,0000	2 893,0162	2 420,1463	962,3248	677,8774
Valeur liquidative unitaire	101,97	92,69	121,12	109,89	128,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-10,23	24,48	7,19	6,84
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,32	-2,11	-1,88	-2,15	-2,00

8. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR) en EUR					
Actif net	403 165,85	19 759 500,72	25 122 732,40	22 290 354,59	26 287 214,58
Nombre de titres	4 000,0000	215 700,0000	207 700,0000	201 000,0000	201 000,0000
Valeur liquidative unitaire	100,79	91,60	120,95	110,89	130,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-11,35	24,43	7,19	6,97
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,68	-0,76	-0,88	-0,77

8. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	23 603	1 055 762,19	3,95
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	52 475	1 048 240,60	3,91
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	15 370	1 132 307,90	4,23
SAP SE	EUR	8 159	1 021 017,26	3,81
SIEMENS AG-REG	EUR	12 242	1 867 394,68	6,97
SIEMENS ENERGY AG	EUR	86 447	1 398 712,46	5,22
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	33 532	1 738 969,52	6,50
TOTAL ALLEMAGNE			9 262 404,61	34,59
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	26 185	1 105 530,70	4,13
TOTAL AUTRICHE			1 105 530,70	4,13
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	27 785	1 776 017,20	6,63
TOTAL BELGIQUE			1 776 017,20	6,63
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	21 541	1 054 216,54	3,94
KONE OY B NEW	EUR	19 585	936 750,55	3,50
NORDEA BANK ABP	EUR	103 000	1 026 498,00	3,84
UPM-KYMMENE OY	EUR	39 647	1 081 173,69	4,03
TOTAL FINLANDE			4 098 638,78	15,31
PAYS-BAS				
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	143 933	1 900 635,27	7,10
ROYAL PHILIPS	EUR	63 207	1 252 004,26	4,67
STELLANTIS NV	EUR	63 077	1 014 908,93	3,79
TOTAL PAYS-BAS			4 167 548,46	15,56
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 410 139,75	76,22
TOTAL Actions et valeurs assimilées			20 410 139,75	76,22
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O ALLEGRO I	EUR	10,9042	2 176 330,68	8,13
H2O ALLEGRO SP I	EUR	12,3972	344 802,33	1,29
TOTAL FRANCE			2 521 133,01	9,42
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 521 133,01	9,42
TOTAL Organismes de placement collectif			2 521 133,01	9,42

8. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
TRS BNP 280324	EUR	20 142 694,17	-263 778,56	-0,99
TRS BNP SXXR 280324	EUR	26 381 984,15	338 332,32	1,26
TOTAL Autres swaps			74 553,76	0,27
TOTAL Autres instruments financiers à terme			74 553,76	0,27
TOTAL Instrument financier à terme			74 553,76	0,27
Créances			980 000,00	3,66
Dettes			-46 499,95	-0,17
Comptes financiers			2 838 258,23	10,60
Actif net			26 777 584,80	100,00

Compartment

H2O EUROSovereign

9. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2022** au **30 juin 2023**, la performance des deux actions investies du compartiment H2O EuroSovereign, de la SICAV H2O Invest, face à leur indice de référence s'établit comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an	Performance annualisée 2 ans (*)	Performance annualisée 3 ans (*)
H2O EUROSovereign EUR I L'indice Bloomberg EuroAggregate	19/06/2019	FR0013410867	7.17% -4.73%	-0.58% -8.79%	1.88% -6.00%
H2O EUROSovereign EUR-SI L'indice Bloomberg EuroAggregate	30/01/2020	FR0013410875	7.27% -4.73%	-0.47% -8.79%	1.99% -6.00%

(*) geometrical annualization/annualisation géométrique.

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/23

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés obligataires gouvernementaux européens (zone euro, pays nordiques et d'Europe Centrale), uniquement libellés en euro, et ce, quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles liées au sens général de ces marchés, ainsi que des positions relatives et des arbitrages liées aux évolutions relatives de ces marchés et de leurs secteurs les uns par rapport aux autres. Le compartiment ne supporte aucun risque de change.

La société de gestion de la SICAV est H2O AM Europe qui agit au nom des actionnaires et dans leur intérêt exclusif. La gestion financière est mise en œuvre par la société de gestion et H2O Monaco. Les actions de l'OPCVM sont au porteur ou nominatives. Les droits de vote attachés à ces actions sont décrits dans les statuts de la SICAV. La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège de la société de gestion ou sur le site de H2O AM à l'adresse suivante : www.h2o-am.com.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante: www.h2o-am.com.

9. Rapport de Gestion

La gestion en performance relative du compartiment est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés obligataires gouvernementaux européens. Cette performance se décline selon les stratégies suivantes :

- a) **Gestion de la sensibilité des taux** : La sous-pondération en sensibilité de taux du compartiment surperforme fortement, en particulier au cours du troisième trimestre 2022 avant que les banques centrales ne commencent à réduire le rythme des hausses de taux directeurs.
- b) **Arbitrages de segments de courbe** : Ces stratégies se révèlent très rentables sur la période, avec une forte contribution observée en mars 2023 alors que la courbe des taux allemande se pentifie durant le stress bancaire.
- c) **Arbitrages entre émissions des pays** : En comparaison avec les autres segments, les arbitrages entre émissions des pays affichent un résultat neutre (légèrement positif dans l'ensemble). Toutefois, l'arbitrage acheteur de dette italienne contre Bunds allemands comptabilise des gains notables au cours du quatrième trimestre 2023.
- d) **Arbitrages sur les syndications** : La contribution à la performance de ces stratégies est positive.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

9. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Caractéristiques de l'OPC

- **Classification :**

Obligations et/ou titres de créances libellés en euro

- **Affectation des sommes distribuables :**

Les actions I (C), SI (C), N (C) R (C) sont des actions de capitalisation.

- **Durée de placement recommandée :**

La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans

- **Codes ISIN :**

Actions	Code ISIN
I/C (EUR)	FR0013410867
SI/C (EUR)	FR0013410875
R/C (EUR)	FR0013410891
N/C (EUR)	FR0013410883

■ Orientation des placements – Souscripteurs concernés

- **Objectif de gestion de H2O EUROSOVEREIGN**

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR (ticker Bloomberg : LEATTREU).

- **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence est l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR.

L'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR est composé d'obligations d'état de qualité «Investment Grade» émises par les 19 pays de la zone Euro.

Le fournisseur de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR est Bloomberg Index Services Limited dont le site internet est : www.bloomberg.com.

9. Rapport de Gestion

L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Il faut cependant noter que la gestion du compartiment n'étant pas indicielle, la performance du compartiment pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de son indicateur de référence.

- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

Le Compartiment s'adresse à tous souscripteurs.

Les actions R s'adressent essentiellement aux personnes physiques.

Les actions I et SI s'adressent essentiellement aux investisseurs institutionnels.

L'action N est ouverte à tous souscripteurs, destinée plus particulièrement aux particuliers qui investissent par le biais de distributeurs, conseillers financiers, plateformes ou d'autres intermédiaires (collectivement, les « Intermédiaires ») dans le cadre d'un contrat séparé ou d'un contrat à base d'honoraires entre l'investisseur et un intermédiaire.

Le Compartiment s'adresse à des investisseurs avertis avec pour objectif d'obtenir une performance (nette de frais et annualisée) supérieure à l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR coupon net réinvesti.

Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM.

Conformément aux réglementations européennes applicables³, à compter du 12 avril 2022 et tant que celles-ci resteront en vigueur, les souscripteurs (personnes physiques et morales) de nationalité russe/biélorusse et/ou résidant/établis en Russie/Biélorussie ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM sauf exceptions prévues par ces mêmes réglementations.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter au DICI ou à son Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

9. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EUROPEAN UNION 2.0% 04-10-27	134 391 150,00	134 125 894,38
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-43	68 469 579,06	68 458 614,81
EUROPEAN UNION 2.5% 04-10-52	57 001 820,00	57 301 440,00
EUROPEAN UNION 1.625% 04-12-29	36 139 070,55	35 944 348,29
EUROPEAN UNION 3.375% 04-11-42	35 189 333,77	35 772 209,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	34 414 915,60	34 353 783,60
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.9% 30-07-39	29 994 600,00	29 861 685,62
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	29 474 381,35	29 487 140,40
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.3% 22-06-54	27 742 600,00	27 585 004,11
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 15-12-29	25 255 800,00	25 326 201,50

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus le 29 août 2022 et le 1^{er} janvier 2023.

Les frais de fonctionnement et autres services précédemment inclus avec les frais de gestion financière dans un taux unique sont désormais affichés de manière distincte dans le prospectus.

Concomitamment à cette dissociation entre les deux catégories de frais, il est ajouté une mention dans le prospectus pour préciser que les frais de fonctionnement et autres services pourront être augmentés sans information particulière aux porteurs, à condition que la majoration n'excède pas 10 points de base (0,1%) sur une année civile.

L'information restera préalable mais pourra être effectuée par tout moyen (par exemple, par publication sur le site internet de la société de gestion).

Il est également précisé que des rétrocessions de frais de gestion pourront être mises en place et calculées sur la base des frais de gestion financière.

Une augmentation globale des frais a été effectuée : pour une catégorie de part donnée, le total des nouveaux taux individualisés des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera supérieur

9. Rapport de Gestion

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : info@h2o-am.com

9. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 136 206 225,00

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 136 206 225,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

9. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

9. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - relative.

- Informations relatives au portefeuille de référence :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 4. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 2.49. Le niveau de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - relative atteint est de : 166%

Le niveau minimum de VaR - relative atteint est de : 25%

Le niveau moyen de VaR - relative atteint est de : 74%

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

9. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

9. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit “SFDR” (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l’article 8 ni de l’article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l’article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d’investissement sont l’analyse macro-économique, l’analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement) se fait par le biais d’exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l’objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l’emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d’Oslo et d’Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l’approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d’un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d’action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l’Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L’OPCVM n’est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d’un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l’utilisation d’instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

9. Rapport de Gestion

e) Loi Energie Climat

Actuellement, la Société de gestion ne prend pas en compte dans son processus d'investissement les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement de l'OPC est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés des obligations gouvernementales, du crédit et des devises, avec la majorité des positions prises par le biais de contrats dérivés tels que les contrats à terme. Ainsi, les principaux critères utilisés lors de la prise de décisions d'investissement concernent les thèmes macroéconomiques, les données de marché et les considérations générales de risque des actifs, plutôt qu'une analyse « bottom-up » de sociétés et de secteurs individuels.

Cet OPC n'est actuellement pas en mesure d'élaborer de stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris/les objectifs de long terme liés à la biodiversité. En effet, le manque de disponibilité de données fiables ainsi que l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les données sur l'alignement avec l'Accord ou sur la biodiversité ne sont pas encore pris en compte ni définis, ne permet pas à la société de gestion de décliner cette stratégie.

La Société de gestion considère actuellement la prise en compte de critères ESG dans ses futures décisions d'investissement. L'approche décrite ci-dessus pourra donc être amenée à évoluer au cours des prochaines années.

10. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O AM").

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d' H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d' H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, La société de gestion fait la distinction entre deux catégories de personnel chez H2O (indépendamment de leur fonction de gérant de portefeuille) : les employés et les partenaires.

- Les employés, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché britannique et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale ;
- Les partenaires, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe et d'une prime annuelle. Ils ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la société et en fonction de la rentabilité de la société.

10. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des employés sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des employés

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant que Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

10. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent

H2O AM EUROPE/H2O MONACO	2022	2021
Wages and salaries	10,479,552	6,946,731
<i>o/w Fixed wages</i>	5,573,634	4,673,209
<i>o/w Bonus</i>	4,905,918	2,273,523
headcounts	26	18

H2O considère que la publication de la répartition de la rémunération entre le Personnel identifié et le Personnel non identifié, pourrait porter atteinte à la confidentialité des personnes appartenant aux catégories en question. En effet, selon la ou les entités en charge de la gestion de l'OPCVM, chaque catégorie ne pourrait compter que peu de personnes. H2O a par conséquent renoncé à fournir des informations complémentaires concernant la répartition par catégorie dans le cadre de cette publication.

11. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

12. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	60 225 366,16	79 888 007,79
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	20 337 560,01	36 829 933,14
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	20 337 560,01	36 829 933,14
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	39 535 081,15	42 034 339,65
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	39 535 081,15	42 034 339,65
Titres de créances négociables	39 535 081,15	42 034 339,65
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	352 725,00	1 023 735,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	352 725,00	1 023 735,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	4 406 785,20	831 606,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 406 785,20	831 606,40
COMPTES FINANCIERS	4 306 620,05	3 250 557,55
Liquidités	4 306 620,05	3 250 557,55
TOTAL DE L'ACTIF	68 938 771,41	83 970 171,74

12. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	49 541 192,54	83 542 695,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 880 912,17	-6 242 347,04
Résultat de l'exercice (a,b)	362 772,53	508 203,07
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	52 784 877,24	77 808 551,60
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	325 900,00	1 048 325,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	325 900,00	1 048 325,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	325 900,00	1 048 325,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	15 827 994,17	5 113 295,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 827 994,17	5 113 295,14
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	68 938 771,41	83 970 171,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

12. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0922	0,00	10 891 000,00
SHORT EUR-BTP 0923	13 081 875,00	0,00
EURO SCHATZ 0922	0,00	60 017 375,00
EURO SCHATZ 0923	52 428 750,00	0,00
XEUR FBTP BTP 0922	0,00	16 004 300,00
EURO BTP 0923	17 415 750,00	0,00
EUR XEUR FOAT E 0922	0,00	27 725 000,00
XEUR FOAT EUR 0923	22 465 625,00	0,00
EURO BOBL 0923	5 785 750,00	0,00
FGBL BUND 10A 0922	0,00	48 338 875,00
EURO BUND 0923	18 060 975,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0923	6 967 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Les valeurs en gras correspondent à des valeurs en attente de l'affectation de la SDG. Par défaut, elles sont classées en « autres opérations ».

12. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	69 888,11	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	319 795,76	1 151 668,44
Produits sur titres de créances	284 863,34	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	10,94
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	674 547,21	1 151 679,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 603,50	59 782,37
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 603,50	59 782,37
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	672 943,71	1 091 897,01
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	292 888,72	402 647,67
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	380 054,99	689 249,34
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-17 282,46	-181 046,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	362 772,53	508 203,07

12. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS Fund Administration sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

12. Comptes de l'exercice

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Instrument du marché monétaire :

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

12. Comptes de l'exercice

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.
- Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

12. Comptes de l'exercice

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois

adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

IV - Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

V - Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

12. Comptes de l'exercice

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (à compter du 30 septembre 2017)

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans le Compartiment en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le Compartiment émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions du Compartiment.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du Compartiment et la seule communiquée aux actionnaires du Compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

12. Comptes de l'exercice

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais administratifs externes à la société de gestion,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement,
- Les commissions de mouvement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum 0,35% TTC pour les actions SI 0,45% TTC pour les actions I 0,55% TTC pour les actions N 0,90% TTC pour les actions R
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum 0,15% TTC pour toutes les actions
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction en fonction de la clé de répartition entre les différents prestataires	Néant
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif net valorisé et l'actif de référence	Néant

12. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

12. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	77 808 551,60	123 049 993,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	429 178,78	2 239 747,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 862 070,45	-39 311 166,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 754 037,24	8 709 512,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 902 998,37	-14 903 744,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	23 990 693,00	26 225 591,45
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-18 964 661,00	-26 911 530,00
Frais de transactions	-48 822,38	-72 870,74
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	543 482,11	-3 011 977,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 287 671,51</i>	<i>-1 831 153,62</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 831 153,62</i>	<i>-1 180 823,69</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-402 247,00	1 165 425,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-126 687,00</i>	<i>275 560,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-275 560,00</i>	<i>889 865,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	380 054,99	689 249,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	59 678,72 (**)	-59 678,72 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	52 784 877,24	77 808 551,60

(*) 30/06/2022 : Dotation swing pricing

(**) 30/06/2023 : réouverture dotation/déprov. swing pricing : 59 678,72€

12. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 205 893,00	23,12
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 131 667,01	15,41
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	20 337 560,01	38,53
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	39 535 081,15	74,90
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	39 535 081,15	74,90
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	136 206 225,00	258,04
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	136 206 225,00	258,04

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 131 667,01	15,41	0,00	0,00	12 205 893,00	23,12	0,00	0,00
Titres de créances	39 535 081,15	74,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 306 620,05	8,16
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	123 124 350,00	233,26	0,00	0,00	0,00	0,00	13 081 875,00	24,78

12. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	47 893,12	0,09	0,00	0,00	20 289 666,89	38,44
Titres de créances	39 535 081,15	74,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 306 620,05	8,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	65 510 625,00	124,11	5 785 750,00	10,96	64 909 850,00	122,97

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

12. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	3 535 840,00
	Dépôts de garantie en espèces	870 945,20
TOTAL DES CRÉANCES		4 406 785,20
DETTES		
	Achats à règlement différé	15 726 700,50
	Frais de gestion fixe	101 293,67
TOTAL DES DETTES		15 827 994,17
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-11 421 208,97

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	3 502,1857	429 178,78
Actions rachetées durant l'exercice	-10 412,3930	-1 196 813,97
Solde net des souscriptions/rachats	-6 910,2073	-767 635,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	56 274,7932	
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-265 973,8550	-28 665 256,48
Solde net des souscriptions/rachats	-265 973,8550	-28 665 256,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	408 927,0000	

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

12. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36 891,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	255 996,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

12. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

12. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	362 772,53	508 203,07
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	362 772,53	508 203,07

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	41 771,35	40 425,15
Total	41 771,35	40 425,15

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	321 001,18	467 777,92
Total	321 001,18	467 777,92

12. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 880 912,17	-6 242 347,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 880 912,17	-6 242 347,04

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	378 346,67	-582 448,16
Total	378 346,67	-582 448,16

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 502 565,50	-5 659 898,88
Total	2 502 565,50	-5 659 898,88

12. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	403 165,85	134 779 718,44	123 049 993,61	77 808 551,60	52 784 877,24
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR) en EUR					
Actif net	403 165,85	108 280 185,38	7 847 021,51	7 258 720,75	6 928 566,03
Nombre de titres	4 000,0000	929 981,6691	62 988,4747	63 185,0005	56 274,7932
Valeur liquidative unitaire	100,79	116,43	124,57	114,88	123,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	11,60	9,86	-9,21	6,72
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,45	0,31	0,63	0,74
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR) en EUR					
Actif net	0,00	26 499 533,06	115 202 972,10	70 549 830,85	45 856 311,21
Nombre de titres	0,00	250 750,0000	1 017 696,0000	674 900,8550	408 927,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	105,68	113,19	104,53	112,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	5,57	8,95	-8,38	6,11
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,39	0,69	0,78

12. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	2 500 000	2 219 778,77	4,20
TOTAL ALLEMAGNE			2 219 778,77	4,20
BELGIQUE				
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	50 000	42 571,50	0,08
EUROPEAN UNION 0.7% 06-07-51	EUR	99 000	55 848,37	0,10
EUROPEAN UNION 0.8% 04-07-25	EUR	50 000	47 893,12	0,10
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	1 000 000	856 477,95	1,62
EUROPEAN UNION 1.625% 04-12-29	EUR	250 000	231 557,57	0,44
EUROPEAN UNION 3.375% 04-10-38	EUR	500 000	509 146,51	0,96
TOTAL BELGIQUE			1 743 495,02	3,30
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	250 000	201 081,67	0,38
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	100 000	67 411,73	0,13
TOTAL ESPAGNE			268 493,40	0,51
FRANCE				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-54	EUR	500 000	473 350,41	0,90
TOTAL FRANCE			473 350,41	0,90
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 15-07-28	EUR	1 000 000	856 452,82	1,62
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 01-08-31	EUR	1 000 000	779 059,61	1,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01-09-52	EUR	500 000	331 059,65	0,63
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.15% 15-10-31	EUR	12 075 000	12 205 893,00	23,12
TOTAL ITALIE			14 172 465,08	26,85
SLOVENIE				
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.4875% 20-10-50	EUR	3 000 000	1 459 977,33	2,77
TOTAL SLOVENIE			1 459 977,33	2,77
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 337 560,01	38,53
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			20 337 560,01	38,53
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
GERM TREA BILL ZCP 19-07-23	EUR	12 000 000	11 980 919,46	22,70
TOTAL ALLEMAGNE			11 980 919,46	22,70
BELGIQUE				
BELG TREA BILL ZCP 13-07-23	EUR	14 000 000	13 985 907,31	26,50
TOTAL BELGIQUE			13 985 907,31	26,50
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-23	EUR	6 000 000	5 993 238,73	11,36
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-07-23	EUR	4 100 000	4 088 878,35	7,74
ITALY ZCP 14-08-23	EUR	3 500 000	3 486 137,30	6,60
TOTAL ITALIE			13 568 254,38	25,70

12. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			39 535 081,15	74,90
TOTAL Titres de créances			39 535 081,15	74,90
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0923	EUR	50	-31 250,00	-0,06
EURO BTP 0923	EUR	150	-13 750,00	-0,03
EURO BUND 0923	EUR	135	-51 025,00	-0,09
EURO SCHATZ 0923	EUR	500	-79 500,00	-0,15
SHORT EUR-BTP 0923	EUR	125	-74 375,00	-0,14
XEUR FGBX BUX 0923	EUR	-50	-76 000,00	-0,14
XEUR FOAT EUR 0923	EUR	-175	199 213,00	0,37
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-126 687,00	-0,24
TOTAL Engagements à terme fermes			-126 687,00	-0,24
TOTAL Instrument financier à terme			-126 687,00	-0,24
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	153 512	153 512,00	0,29
TOTAL Appel de marge			153 512,00	0,29
Créances			4 406 785,20	8,35
Dettes			-15 827 994,17	-29,99
Comptes financiers			4 306 620,05	8,16
Actif net			52 784 877,24	100,00

Compartment

H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS

13. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2022** au **30 juin 2023**, la performance des trois actions investies du compartiment H2O EuroSovereign 3-5, de la SICAV H2O Invest, face à leur indice de référence s'établit comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an	Performance annualisée 2 ans (*)	Performance annualisée 3 ans (*)
EUROSOVEREIGN 3_5 YEARS EUR-SI L'indice Bloomberg EuroAggregate 3-5 ans	25/11/2019	FR0013434958	1.67% -3.62%	-0.38% -4.92%	0.54% -3.21%
EUROSOVEREIGN 3_5 YEARS EUR-I L'indice Bloomberg EuroAggregate 3-5 ans	03/10/2019	FR0013434941	1.57% -3.62%	-0.43% -4.92%	0.47% -3.21%
EUROSOVEREIGN 3_5 YEARS EUR-N L'indice Bloomberg EuroAggregate 3-5 ans	03/10/2019	FR0013434974	1.49% -3.62%	-0.49% -4.92%	0.40% -3.21%

(*) geometrical annualization/annualisation géométrique.

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/23

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés obligataires gouvernementaux européens (zone euro, pays nordiques et d'Europe Centrale), uniquement libellés en euro, et ce, quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles liées au sens général de ces marchés, ainsi que des positions relatives et des arbitrages liées aux évolutions relatives de ces marchés et de leurs secteurs les uns par rapport aux autres. Le compartiment ne supporte aucun risque de change.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante: www.h2o-am.com.

13. Rapport de Gestion

La gestion en performance relative du compartiment est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés obligataires gouvernementaux européens. Cette performance se décline selon les stratégies suivantes :

- a) **Gestion de la sensibilité des taux** : La sous-pondération en sensibilité de taux du compartiment surperforme fortement, en particulier au cours du mois de février 2023 alors que se renouvellent les craintes de voir les conditions monétaires se restreindre plus longtemps qu'initialement anticipé.
- b) **Arbitrages de segments de courbe** : Ces stratégies se révèlent très rentables sur la période, avec une forte contribution observée en mars 2023 alors que la courbe des taux allemande se pentifie durant le stress bancaire.
- c) **Arbitrages entre émissions des pays** : En comparaison avec les autres segments, les arbitrages entre émissions des pays affichent un résultat neutre (légèrement positif dans l'ensemble). Toutefois, l'arbitrage acheteur de dette italienne contre Bunds allemands comptabilise des gains notables au cours du quatrième trimestre 2023.
- d) **Arbitrages sur les syndications** : La contribution à la performance de ces stratégies est positive.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

13. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Caractéristiques de l'OPC

- **Classification :**

Obligations et/ou titres de créances libellés en euro

- **Affectation des sommes distribuables :**

Les action I, SI, N et R sont des actions de capitalisation.

- **Durée de placement recommandée :**

La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans

- **Codes ISIN :**

Actions	Code ISIN
SI/C (EUR)	FR0013434958
I/C (EUR)	FR0013434941
R/C (EUR)	FR0013434982
N/C (EUR)	FR0013434974

- **Orientation des placements – Souscripteurs concernés**

- **Objectif de gestion de H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEAR**

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR (ticker Bloomberg : LET3TREU).

13. Rapport de Gestion

- **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence est l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR.

L'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR est composé d'obligations d'état de qualité « Investment Grade » émises par 14 pays de la zone Euro.

Le fournisseur de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR est Bloomberg Index Services Limited dont le site internet est : www.bloomberg.com. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Il faut cependant noter que la gestion du compartiment n'étant pas indiciaire, la performance du compartiment pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de son indicateur de référence.

- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

Le Compartiment s'adresse à tous souscripteurs.

Les actions I et SI s'adressent essentiellement aux investisseurs institutionnels. Les actions R s'adressent essentiellement aux personnes physiques.

L'action N est ouverte à tous souscripteurs, destinée plus particulièrement aux particuliers qui investissent par le biais de distributeurs, conseillers financiers, plateformes ou d'autres intermédiaires (collectivement, les « Intermédiaires ») dans le cadre d'un contrat séparé ou d'un contrat à base d'honoraires entre l'investisseur et un intermédiaire.

Le Compartiment s'adresse à des investisseurs qui veulent placer la partie stable de leur trésorerie avec pour objectif de surperformer le Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR.

Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM.

Conformément aux réglementations européennes applicables, à compter du 12 avril 2022 et tant que celles-ci resteront en vigueur, les souscripteurs (personnes physiques et morales) de nationalité russe/biélorusse et/ou résidant/établis en Russie/Biélorussie ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM sauf exceptions prévues par ces mêmes réglementations.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter au DICI ou à son Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

13. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EUROPEAN UNION 1.625% 04-12-29	50 251 941,44	29 396 085,97
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 15-12-29	30 268 096,00	30 478 873,00
FREN REP PRES ZCP 07-12-22	28 741 245,34	28 749 698,63
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.4% 15-05-39	28 054 002,79	28 089 522,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	27 441 199,12	27 393 480,40
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	25 979 471,60	26 001 564,60
EUROPEAN UNION 2.0% 04-10-27	24 887 250,00	24 579 127,40
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	25 056 300,00	24 257 501,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.45% 15-05-25	24 227 279,97	24 230 865,00
GERMAN TREASURY BILL ZCP 14-12-22	23 983 208,33	24 000 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus le 29 août 2022 et le 1^{er} janvier 2023.

Les frais de fonctionnement et autres services précédemment inclus avec les frais de gestion financière dans un taux unique sont désormais affichés de manière distincte dans le prospectus.

Concomitamment à cette dissociation entre les deux catégories de frais, il est ajouté une mention dans le prospectus pour préciser que les frais de fonctionnement et autres services pourront être augmentés sans information particulière aux porteurs, à condition que la majoration n'excède pas 10 points de base (0,1%) sur une année civile.

L'information restera préalable mais pourra être effectuée par tout moyen (par exemple, par publication sur le site internet de la société de gestion).

Il est également précisé que des rétrocessions de frais de gestion pourront être mises en place et calculées sur la base des frais de gestion financière.

Une augmentation globale des frais a été effectuée : pour une catégorie de part donnée, le total des nouveaux taux individualisés des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera supérieur à l'ancien taux unique de 0,15% maximum TTC.

13. Rapport de Gestion

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

13. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 205 731 275,00

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 205 731 275,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

13. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

13. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - relative.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 3. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 1,46. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - relative atteint est de : 125%

Le niveau minimum de VaR - relative atteint est de : 31%

Le niveau moyen de VaR - relative atteint est de : 76%

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

13. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

13. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit “SFDR” (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l’article 8 ni de l’article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l’article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d’investissement sont l’analyse macro-économique, l’analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement) se fait par le biais d’exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l’objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l’emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d’Oslo et d’Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l’approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d’un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d’action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l’Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L’OPCVM n’est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d’un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l’utilisation d’instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

13. Rapport de Gestion

e) Loi Energie Climat

Actuellement, la Société de gestion ne prend pas en compte dans son processus d'investissement les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement de l'OPC est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés des obligations gouvernementales, du crédit et des devises, avec la majorité des positions prises par le biais de contrats dérivés tels que les contrats à terme. Ainsi, les principaux critères utilisés lors de la prise de décisions d'investissement concernent les thèmes macroéconomiques, les données de marché et les considérations générales de risque des actifs, plutôt qu'une analyse « bottom-up » de sociétés et de secteurs individuels.

Cet OPC n'est actuellement pas en mesure d'élaborer de stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris/les objectifs de long terme liés à la biodiversité. En effet, le manque de disponibilité de données fiables ainsi que l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les données sur l'alignement avec l'Accord ou sur la biodiversité ne sont pas encore pris en compte ni définis, ne permet pas à la société de gestion de décliner cette stratégie.

La Société de gestion considère actuellement la prise en compte de critères ESG dans ses futures décisions d'investissement. L'approche décrite ci-dessus pourra donc être amenée à évoluer au cours des prochaines années.

14. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O AM").

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d' H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d' H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, La société de gestion fait la distinction entre deux catégories de personnel chez H2O (indépendamment de leur fonction de gérant de portefeuille) : les employés et les partenaires.

- Les employés, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché britannique et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale ;
- Les partenaires, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe et d'une prime annuelle. Ils ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la société et en fonction de la rentabilité de la société.

14. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des employés sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des employés

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant que Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

14. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent

H2O AM EUROPE/H2O MONACO	2022	2021
Wages and salaries	10,479,552	6,946,731
<i>o/w Fixed wages</i>	5,573,634	4,673,209
<i>o/w Bonus</i>	4,905,918	2,273,523
headcounts	26	18

H2O considère que la publication de la répartition de la rémunération entre le Personnel identifié et le Personnel non identifié, pourrait porter atteinte à la confidentialité des personnes appartenant aux catégories en question. En effet, selon la ou les entités en charge de la gestion de l'OPCVM, chaque catégorie ne pourrait compter que peu de personnes. H2O a par conséquent renoncé à fournir des informations complémentaires concernant la répartition par catégorie dans le cadre de cette publication.

15. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

16. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	110 397 861,95	112 286 439,32
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	83 880 866,37	91 924 620,42
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	83 880 866,37	91 924 620,42
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	25 956 835,58	19 516 653,90
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	25 956 835,58	19 516 653,90
Titres de créances négociables	25 956 835,58	19 516 653,90
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	560 160,00	845 165,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	560 160,00	845 165,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	7 404 249,50	13 724 538,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 404 249,50	13 724 538,26
COMPTES FINANCIERS	3 471 797,36	8 105 269,55
Liquidités	3 471 797,36	8 105 269,55
TOTAL DE L'ACTIF	121 273 908,81	134 116 247,13

16. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	89 040 858,72	138 242 537,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 854 719,23	-4 849 661,78
Résultat de l'exercice (a,b)	450 612,64	-249 401,27
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	91 346 190,59	133 143 474,03
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	550 585,00	869 450,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	550 585,00	869 450,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	550 585,00	869 450,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	29 377 133,22	103 244,96
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	29 377 133,22	103 244,96
COMPTES FINANCIERS	0,00	78,14
Concours bancaires courants	0,00	78,14
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	121 273 908,81	134 116 247,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

16. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0922	0,00	54 999 550,00
EURO SCHATZ 0922	0,00	54 561 250,00
EURO SCHATZ 0923	141 557 625,00	0,00
XEUR FBTP BTP 0922	0,00	25 853 100,00
EURO BTP 0923	17 415 750,00	0,00
EUR XEUR FOAT E 0922	0,00	24 259 375,00
XEUR FOAT EUR 0923	9 628 125,00	0,00
EURO BOBL 0923	11 571 500,00	0,00
FGBL BUND 10A 0922	0,00	22 310 250,00
EURO BUND 0923	22 074 525,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0923	3 483 750,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

16. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	130 177,69	-877,46
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	584 134,42	474 342,60
Produits sur titres de créances	276 128,50	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	990 440,61	473 465,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 863,12	84 504,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 863,12	84 504,77
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	985 577,49	388 960,37
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	546 745,47	766 078,15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	438 832,02	-377 117,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	11 780,62	127 716,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	450 612,64	-249 401,27

16. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS Fund Administration sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

16. Comptes de l'exercice

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Instrument du marché monétaire :

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

16. Comptes de l'exercice

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.
- Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

16. Comptes de l'exercice

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts).

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois :

adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

IV – Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

V - Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

16. Comptes de l'exercice

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (à compter du 30 septembre 2017)

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans le Compartiment en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le Compartiment émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions du Compartiment.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du Compartiment et la seule communiquée aux actionnaires du Compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

16. Comptes de l'exercice

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais administratifs externes à la société de gestion,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement,
- Les commissions de mouvement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière	Actif net	0,35% TTC maximum pour les actions SI ; 0,45% TTC maximum pour les actions I ; 0,55% TTC maximum pour les actions N ; 0,90% TTC maximum pour les actions R.
Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille	Actif net	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum : 0.15 % TTC pour toutes les actions
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction en fonction de la clé de répartition entre les différents prestataires	Néant
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	Néant

16. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROSOVEREIGN N/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

16. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	133 143 474,03	231 158 674,23
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	18 581 169,58	30 685 674,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-62 062 242,27	-123 014 001,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 933 660,31	1 487 362,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 310 051,35	-15 282 610,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	16 822 792,50	20 866 730,39
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-12 930 709,50	-12 472 995,00
Frais de transactions	-49 217,18	-69 238,68
Différences de change	-1,03	1,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-211 288,52	-587 324,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-331 577,33	-120 288,81
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	120 288,81	-467 035,76
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 010 228,00	703 710,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-355 033,00	655 195,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-655 195,00	48 515,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	438 832,02	-377 117,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	44 608,80 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	91 346 190,59	133 143 474,03

(*) 30/06/2022 : Extourne dotation swing pricing : 44 608,80€.

16. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	22 668 087,00	24,82
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 212 779,37	67,01
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	83 880 866,37	91,83
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	25 956 835,58	28,42
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	25 956 835,58	28,42
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	205 731 275,00	225,22
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	205 731 275,00	225,22

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	61 212 779,37	67,01	0,00	0,00	22 668 087,00	24,82	0,00	0,00
Titres de créances	25 956 835,58	28,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 471 797,36	3,80
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	205 731 275,00	225,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	971 160,00	1,06	25 125 717,79	27,51	12 522 717,03	13,71	45 261 271,55	49,55
Titres de créances	25 956 835,58	28,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 471 797,36	3,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	141 557 625,00	154,97	11 571 500,00	12,67	52 602 150,00	57,59

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	6 566 560,00
	Dépôts de garantie en espèces	837 689,50
TOTAL DES CRÉANCES		7 404 249,50
DETTES		
	Achats à règlement différé	29 206 729,50
	Frais de gestion fixe	170 403,72
TOTAL DES DETTES		29 377 133,22
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-21 972 883,72

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	183 631,1028	18 547 677,50
Actions rachetées durant l'exercice	-187 953,6069	-19 249 350,00
Solde net des souscriptions/rachats	-4 322,5041	-701 672,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	411 090,2038	
Action H2O EUROSOVEREIGN N/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	328,0000	33 492,08
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	328,0000	33 492,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 328,0000	
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-423 538,0000	-42 812 892,27
Solde net des souscriptions/rachats	-423 538,0000	-42 812 892,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	478 209,0000	

16. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action H20 EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H20 EUROSOVEREIGN N/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H20 EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

16. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	261 194,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN N/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	649,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	284 901,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

16. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

16. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	450 612,64	-249 401,27
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	450 612,64	-249 401,27

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	180 774,42	-107 196,15
Total	180 774,42	-107 196,15

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN N/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	461,33	-359,35
Total	461,33	-359,35

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	269 376,89	-141 845,77
Total	269 376,89	-141 845,77

16. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 854 719,23	-4 849 661,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 854 719,23	-4 849 661,78

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	853 117,67	-1 520 011,92
Total	853 117,67	-1 520 011,92

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN N/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 748,69	-3 650,70
Total	2 748,69	-3 650,70

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	998 852,87	-3 325 999,16
Total	998 852,87	-3 325 999,16

16. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	244 963 893,77	231 158 674,23	133 143 474,03	91 346 190,59
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR) en EUR				
Actif net	4 936 720,88	15 306 846,91	41 790 955,09	42 008 190,62
Nombre de titres	49 000,0000	148 521,0280	415 412,7079	411 090,2038
Valeur liquidative unitaire	100,74	103,06	100,60	102,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,41	3,68	-3,65	2,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,16	0,13	-0,25	0,43
Action H2O EUROSOVEREIGN N/C (EUR) en EUR				
Actif net	100 674,40	102 880,48	100 376,51	135 289,10
Nombre de titres	1 000,0000	1 000,0000	1 000,0000	1 328,0000
Valeur liquidative unitaire	100,67	102,88	100,37	101,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,41	3,68	-3,65	2,06
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,24	0,03	-0,35	0,34
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR) en EUR				
Actif net	239 926 498,49	215 748 946,84	91 252 142,43	49 202 710,87
Nombre de titres	2 369 737,0000	2 080 919,0000	901 747,0000	478 209,0000
Valeur liquidative unitaire	101,24	103,67	101,19	102,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,41	3,70	-3,68	2,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,07	0,23	-0,15	0,56

16. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	EUR	50 000	41 736,00	0,04
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	50 000	42 571,50	0,05
EUROPEAN UNION 0.8% 04-07-25	EUR	100 000	95 788,44	0,11
EUROPEAN UNION 1.625% 04-12-29	EUR	22 750 000	21 072 751,58	23,07
TOTAL BELGIQUE			21 252 847,52	23,27
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-08-26	EUR	400 000	356 908,00	0,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 15-04-24	EUR	1 000 000	971 160,00	1,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.45% 15-02-29	EUR	500 000	418 125,30	0,45
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 15-07-28	EUR	1 000 000	856 466,63	0,93
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01-04-31	EUR	200 000	161 533,54	0,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.1% 01-04-27	EUR	500 000	456 232,49	0,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	EUR	25 000 000	25 029 929,35	27,41
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.15% 15-10-31	EUR	22 425 000	22 668 087,00	24,81
TOTAL ITALIE			50 918 442,31	55,73
LUXEMBOURG				
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.375% 11-04-28	EUR	10 000 000	9 701 961,48	10,62
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 3.0% 15-03-28	EUR	2 000 000	2 007 615,06	2,20
TOTAL LUXEMBOURG			11 709 576,54	12,82
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			83 880 866,37	91,82
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			83 880 866,37	91,82
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
GERM TREA BILL ZCP 19-07-23	EUR	8 000 000	7 987 279,64	8,75
TOTAL ALLEMAGNE			7 987 279,64	8,75
BELGIQUE				
BELG TREA BILL ZCP 13-07-23	EUR	9 500 000	9 490 455,88	10,39
TOTAL BELGIQUE			9 490 455,88	10,39
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-23	EUR	4 500 000	4 494 943,15	4,92
ITALY ZCP 14-08-23	EUR	4 000 000	3 984 156,91	4,36
TOTAL ITALIE			8 479 100,06	9,28
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			25 956 835,58	28,42
TOTAL Titres de créances			25 956 835,58	28,42

16. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0923	EUR	-100	4 500,00	0,00
EURO BTP 0923	EUR	150	-70 750,00	-0,08
EURO BUND 0923	EUR	-165	105 675,00	0,12
EURO SCHATZ 0923	EUR	1 350	-366 585,00	-0,40
XEUR FGBX BUX 0923	EUR	-25	-113 250,00	-0,12
XEUR FOAT EUR 0923	EUR	-75	85 377,00	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-355 033,00	-0,39
TOTAL Engagements à terme fermes			-355 033,00	-0,39
TOTAL Instrument financier à terme			-355 033,00	-0,39
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	364 608	364 608,00	0,40
TOTAL Appel de marge			364 608,00	0,40
Créances			7 404 249,50	8,11
Dettes			-29 377 133,22	-32,16
Comptes financiers			3 471 797,36	3,80
Actif net			91 346 190,59	100,00

Compartment

H2O EUROAGGREGATE

17. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2022** au **30 juin 2023**, les performances des cinq actions du compartiment H2O EuroAggregate, de la sicav H2O INVEST, face à celle leur objectif d'investissement s'établissent comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an	Performance annualisée 2 ans (*)	Performance annualisée 3 ans (*)
H2O EUROAGGREGATE SI-A ESTER + 1.00%	15/04/2011	FR0011007459	-0.39% 0.32%	-3.06% 0.60%	2.74% 0.57%
H2O EUROAGGREGATE SI-B ESTER + 0.85%	15/04/2011	FR0011007475	9.86% 2.45%	2.83% 1.38%	6.37% 1.04%
H2O EUROAGGREGATE I ESTER + 0.75%	02/07/2018	FR0013342540	8.43% 2.35%	1.81% 1.28%	4.72% 0.94%
H2O EUROAGGREGATE N ESTER + 0.65%	02/07/2018	FR0012087799	8.60% 2.25%	1.88% 1.18%	4.71% 0.84%
H2O EUROAGGREGATE R ESTER + 0.15%	15/04/2011	FR0011007418	8.17% 1.75%	1.39% 0.68%	4.26% 0.34%

(*) *geometrical annualization/annualisation géométrique.*

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/23

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Rappelons que le compartiment relève de la classification AMF des OPCVM « Obligations et/ou titres de créances internationaux ». Son objectif de gestion est de réaliser, sur sa durée minimale de placement recommandée de 2 ans, une performance supérieure, après déduction des frais de gestion, à celle de l'ESTER capitalisé quotidiennement surmontée d'un pourcentage variable en fonction de la catégorie d'action. A titre indicatif seulement, la performance du compartiment pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice Bloomberg Barclays EuroAggregate 3-5Y Total Return et libellé en euro.

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux et de devises quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liées aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres) sur les marchés obligataires et des changes.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante : www.h2o-am.com.

N.B. : la **part SI-A (ISIN : FR0011007459)** a été clôturée dans l'année ; la performance indiquée dans le tableau ci-dessus couvre donc une période inférieure à 1 an (du 30 juin 2022 au 21 octobre 2022, date de sa dernière VL).

17. Rapport de Gestion

La performance affichée par le compartiment sur la période a été générée comme suit :

1. Le segment des obligations souveraines globales enregistre des rendements positifs solides essentiellement en raison des stratégies de convergence sur les marchés hors-G4 étant donné le resserrement de l'écart de taux à 10 ans des obligations souveraines italiennes et mexicaines contre marché. Des gains marginaux résultent également de la gestion de sensibilité des taux du G4 ainsi que des stratégies de courbe (positions de pentification de la courbe des taux US et allemande), avec des rendements notables au cours du premier trimestre 2023.

2. La contribution des stratégies de change est fortement positive du fait de la forte exposition du fonds aux devises émergentes ou indexées sur les matières premières bénéficiant notamment d'un portage élevé. L'exposition directionnelle vendeuse de dollar US se révèle également positive. Cependant, plusieurs stratégies d'arbitrages telles que l'achat de yen japonais contre le bloc EUR ainsi que la vente du franc suisse contre euro affichent un rendement négatif, et ce malgré la contribution positive de l'achat de dollar australien contre dollar canadien au sein du bloc 'matières premières'.

3. Les stratégies de crédit affichent une performance légèrement positive. Des rendements favorables découlent de l'allocation en dette émergente externe, et ce malgré les pertes enregistrées sur les instruments de crédit bancaire UE pendant la crise de mars 2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

17. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Caractéristiques de l'OPC

- **Classification :**

Obligations et autres titres de créance internationaux

- **Affectation des sommes distribuables :**

Les actions SI (A), SI (B), R, N et I sont des actions de capitalisation.

- **Durée de placement recommandée :**

La durée minimale de placement recommandée est supérieure ou égale à 2 ans.

- **Codes ISIN :**

Actions	Code ISIN
SI-A	FR0011007459
SI-B	FR0011007475
R	FR0011007418
N	FR0012087799
I	FR0013342540

17. Rapport de Gestion

- **Orientation des placements – Souscripteurs concernés**

- **Objectif de gestion de H2O EUROAGGREGATE**

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 1% l'an à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée pour l'action SI-A, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,85% l'an à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée pour l'action SI-B, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,75% l'an à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée pour l'action I, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,65% l'an à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée pour l'action N, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,
- de 0,15% l'an à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée pour l'action R, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

A titre indicatif seulement, la performance du Compartiment pourra être comparée à posteriori à celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregate 3-5Y Total Return et libellé en Euro.

- **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence :

- l'€STR capitalisé + 1% l'an pour l'action SI-A,
- l'€STR capitalisé + 0,85% l'an pour l'action SI-B,
- l'€STR capitalisé + 0,75% l'an pour l'action I,
- l'€STR capitalisé + 0,65% l'an pour l'action N,
- l'€STR capitalisé + 0,15% l'an pour l'action R.

ESTER capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS).

Le taux ESTER (Euro Short-Term Rate) correspond au taux de référence du marché interbancaire de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne.

L'administrateur de l'indice de référence est la Banque Centrale Européenne. L'indice est consultable sur le site : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_shortterm_rate/html/index.en.html

17. Rapport de Gestion

- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

- Les actions R, N, et I sont des actions tous souscripteurs.
- L'action R est destinée plus particulièrement aux personnes physiques.
- Les actions SI-A, SI-B et I sont destinées plus particulièrement aux investisseurs institutionnels.
- Les actions N sont destinées plus particulièrement aux particuliers qui investissent par le biais de distributeurs, conseillers financiers, plateformes ou d'autres intermédiaires (collectivement, les « Intermédiaires ») dans le cadre d'un contrat séparé ou d'un contrat à base d'honoraires entre l'investisseur et un intermédiaire.

Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM.

Conformément aux réglementations européennes applicables, à compter du 12 avril 2022 et tant que celles-ci resteront en vigueur, les souscripteurs (personnes physiques et morales) de nationalité russe/biélorusse et/ou résidant/établis en Russie/Biélorussie ne sont pas autorisés à souscrire dans cet OPCVM sauf exceptions prévues par ces mêmes réglementations.

17. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 01-12-28	0,00	49 912 204,40
GERM TREA BILL ZCP 21-09-22	22 015 590,91	22 002 906,50
BELG TREA BILL ZCP 08-09-22	7 001 977,67	16 003 502,86
E.ETAT 8,50%92-23 OAT	0,00	15 300 000,00
FREN REP PRES ZCP 31-08-22	6 004 707,69	8 200 000,00
EURO UNIO BILL ZCP 09-09-22	6 001 260,00	8 000 000,00
GERM TREA BILL ZCP 19-10-22	6 999 667,90	7 000 000,00
EURO UNIO BILL ZCP 09-12-22	6 994 680,00	7 000 000,00
FREN REP PRES ZCP 26-04-23	6 987 469,53	6 990 311,42
BELG TREA BILL ZCP 12-01-23	6 491 779,90	6 500 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus le 29 août 2022 et le 1^{er} janvier 2023 :

Les frais de fonctionnement et autres services précédemment inclus avec les frais de gestion financière dans un taux unique sont désormais affichés de manière distincte dans le prospectus.

Concomitamment à cette dissociation entre les deux catégories de frais, il est ajouté une mention dans le prospectus pour préciser que les frais de fonctionnement et autres services pourront être augmentés sans information particulière aux porteurs, à condition que la majoration n'excède pas 10 points de base (0,1%) sur une année civile.

L'information restera préalable mais pourra être effectuée par tout moyen (par exemple, par publication sur le site internet de la société de gestion).

Il est également précisé que des rétrocessions de frais de gestion pourront être mises en place et calculées sur la base des frais de gestion financière.

Une augmentation globale des frais a été effectuée : pour une catégorie de part donnée, le total des nouveaux taux individualisés des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera supérieur à l'ancien taux unique de 0,15% maximum TTC.

17. Rapport de Gestion

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

17. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 169 132 043,01

- o Change à terme : 102 425 158,28
- o Future : 66 706 884,73
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE DEUTSCHE BANK FRANCFORT NATWEST MARKETS N.V. ROYAL BANK OF CANADA PARIS

(*) Sauf les dérivés listés.

17. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	500 000,00
Total	500 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

17. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 11. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 3.67. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 5,53%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 2,81%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 3,80%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

17. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

17. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit “SFDR” (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l’article 8 ni de l’article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l’article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d’investissement sont l’analyse macro-économique, l’analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement) se fait par le biais d’exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l’objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l’emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d’Oslo et d’Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l’approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d’un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d’action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l’Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L’OPCVM n’est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d’un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l’utilisation d’instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

17. Rapport de Gestion

e) Loi Energie Climat

Actuellement, la Société de gestion ne prend pas en compte dans son processus d'investissement les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement de l'OPC est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés des obligations gouvernementales, du crédit et des devises, avec la majorité des positions prises par le biais de contrats dérivés tels que les contrats à terme. Ainsi, les principaux critères utilisés lors de la prise de décisions d'investissement concernent les thèmes macroéconomiques, les données de marché et les considérations générales de risque des actifs, plutôt qu'une analyse « bottom-up » de sociétés et de secteurs individuels.

Cet OPC n'est actuellement pas en mesure d'élaborer de stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris/les objectifs de long terme liés à la biodiversité. En effet, le manque de disponibilité de données fiables ainsi que l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les données sur l'alignement avec l'Accord ou sur la biodiversité ne sont pas encore pris en compte ni définis, ne permet pas à la société de gestion de décliner cette stratégie.

La Société de gestion considère actuellement la prise en compte de critères ESG dans ses futures décisions d'investissement. L'approche décrite ci-dessus pourra donc être amenée à évoluer au cours des prochaines années.

18. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O AM").

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d' H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d' H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, La société de gestion fait la distinction entre deux catégories de personnel chez H2O (indépendamment de leur fonction de gérant de portefeuille) : les employés et les partenaires.

- Les employés, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché britannique et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale ;
- Les partenaires, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe et d'une prime annuelle. Ils ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la société et en fonction de la rentabilité de la société.

18. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des employés sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des employés

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant que Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

18. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent

H2O AM EUROPE/H2O MONACO	2022	2021
Wages and salaries	10,479,552	6,946,731
<i>o/w Fixed wages</i>	5,573,634	4,673,209
<i>o/w Bonus</i>	4,905,918	2,273,523
headcounts	26	18

H2O considère que la publication de la répartition de la rémunération entre le Personnel identifié et le Personnel non identifié, pourrait porter atteinte à la confidentialité des personnes appartenant aux catégories en question. En effet, selon la ou les entités en charge de la gestion de l'OPCVM, chaque catégorie ne pourrait compter que peu de personnes. H2O a par conséquent renoncé à fournir des informations complémentaires concernant la répartition par catégorie dans le cadre de cette publication.

19. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

20. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	50 011 161,21	177 247 364,15
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 303 779,25	130 423 848,78
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	23 303 779,25	130 423 848,78
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	24 278 548,56	42 361 551,89
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	24 278 548,56	42 361 551,89
Titres de créances négociables	24 278 548,56	42 361 551,89
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 800 833,57	3 337 528,24
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 800 833,57	3 337 528,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	627 999,83	1 124 435,24
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	627 999,83	1 089 728,43
Autres opérations	0,00	34 706,81
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	108 628 859,03	352 845 822,03
Opérations de change à terme de devises	102 425 158,28	327 519 886,51
Autres	6 203 700,75	25 325 935,52
COMPTES FINANCIERS	4 955 968,17	6 685 181,43
Liquidités	4 955 968,17	6 685 181,43
TOTAL DE L'ACTIF	163 595 988,41	536 778 367,61

20. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	59 720 348,70	179 391 216,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 239 174,15	2 490 373,49
Résultat de l'exercice (a,b)	2 220 903,71	3 601 633,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	54 702 078,26	185 483 223,65
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	623 489,74	1 048 274,92
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	623 489,74	1 048 274,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	623 489,74	1 048 274,92
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	108 270 337,48	350 246 776,70
Opérations de change à terme de devises	101 834 886,64	323 140 148,55
Autres	6 435 450,84	27 106 628,15
COMPTES FINANCIERS	82,93	92,34
Concours bancaires courants	82,93	92,34
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	163 595 988,41	536 778 367,61

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

20. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR MID-CU 0623	0,00	23 578 800,00
EURO SCHATZ 0922	0,00	12 112 597,50
EURO SCHATZ 0923	1 887 435,00	0,00
90DAY EURODLR 0324	0,00	231 796,12
FV CBOT UST 5 0922	0,00	14 680 600,83
FV CBOT UST 5 0923	7 166 607,82	0,00
LIFFE LG GILT 0922	0,00	5 031 424,26
XEUR FBTP BTP 0922	0,00	28 315 300,00
EURO BTP 0923	5 456 935,00	0,00
JAP GOVT 10 0922	0,00	18 869 440,29
JAP GOVT 10 0923	3 773 027,32	0,00
EUR XEUR FOAT E 0922	0,00	3 604 250,00
XEUR FOAT EUR 0923	1 155 375,00	0,00
EURO BOBL 0922	0,00	33 513 750,00
EURO BOBL 0923	694 290,00	0,00
FGBL BUND 10A 0922	0,00	7 139 280,00
EURO BUND 0923	6 823 035,00	0,00
TU CBOT UST 2 0922	0,00	26 091 298,90
TU CBOT UST 2 0923	29 450 196,21	0,00
US 10YR NOTE 0923	4 630 248,91	0,00
XEUR FGBX BUX 0922	0,00	3 432 030,00
XEUR FGBX BUX 0923	2 508 300,00	0,00
US TBOND 30 0922	0,00	4 627 866,59
US TBOND 30 0923	1 044 955,89	0,00
CBOT USUL 30A 0922	0,00	8 102 596,37
CBOT USUL 30A 0923	2 116 478,58	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
EURJPY P 125 07/22	0,00	41 744,14
AUDJPY P 80 08/22	0,00	173 650,38
EURCAD C 1.45 08/22	0,00	321 197,44
USDJPY P 110 06/23	0,00	261 137,31
USDMXN C 23.85 08/22	0,00	360 726,98
Autres engagements		

20. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	113 394,50	13 722,05
Produits sur actions et valeurs assimilées	38 618,91	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 115 178,72	7 143 641,56
Produits sur titres de créances	222 579,47	1 395,54
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 786,65	13 078,82
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 496 558,25	7 171 837,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	10 349,24	19 887,53
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 056,83	150 555,74
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	18 406,07	170 443,27
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 478 152,18	7 001 394,70
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	717 841,48	1 532 424,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 760 310,70	5 468 970,62
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-539 406,99	-1 867 337,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 220 903,71	3 601 633,59

20. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS FUND ADMINISTRATION sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

20. Comptes de l'exercice

Valorisation des bonds russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales, les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations d'Etats russes ne sont plus représentatifs des conditions de marchés. Ainsi, au 30 Juin 2023, la société de gestion valorise les obligations d'Etat libellées en rouble ou devise étrangère (euro et dollar US) comme suit :

- L'offre (bid) est à 0 si le titre rentre dans les champs d'application des sanctions de l'UE vis-à-vis du NSD (National Settlement Depository). Sinon, elle est déterminée en fonction des cotations reçues de nos contreparties.
- La demande (ask) est déterminée en fonction des cotations reçues de nos contreparties.

Le prix retenu dans la valeur liquidative est alors défini comme la moyenne de l'offre et de la demande (mid) sauf en cas d'activation du swing pricing : en cas de souscriptions supérieures au seuil de déclenchement du swing pricing, le prix retenu est égal à la demande (ask) ; en cas de rachats supérieurs au seuil de déclenchement du swing pricing, le prix retenu est égal à l'offre (bid).

Enfin, tous les coupons courus ou les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/ FIA /Fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM/FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché,

20. Comptes de l'exercice

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur) :

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les acquisitions et cessions Temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions Temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

20. Comptes de l'exercice

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg -heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

20. Comptes de l'exercice

IV – Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR ,(16 heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

V- Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

20. Comptes de l'exercice

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment.

Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans le Compartiment en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le Compartiment émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions du Compartiment.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du Compartiment et la seule communiquée aux actionnaires du Compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion, ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

20. Comptes de l'exercice

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	<p>Action R 1,10% TTC Taux maximum</p> <p>Action SI-B 0,40% TTC Taux maximum</p> <p>Action SI-A 0,25% TTC Taux maximum</p> <p>Action N 0,60% TTC Taux maximum</p> <p>Action I 0,50% TTC Taux maximum</p>
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum Pour toutes les actions : 0,15% TTC
Commissions de mouvement acquises au Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Montant barème maximum de 0,005 % par mois sur les instruments, et de 400 euros maximum par mois pour administrer les opérations de gré à gré.
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	<p>Action SI-A 25% TTC de la surperformance par rapport à l'indice défini ci-dessous + 1%</p> <p>Action N 25% TTC de la surperformance par rapport au maximum de zéro et Indice défini ci-dessous +0,65%</p> <p>Action R 25% TTC de la surperformance par rapport au maximum de zéro et Indice défini ci-dessous + 0,15%</p> <p>Action I 25% TTC de la surperformance par rapport au maximum de zéro et Indice défini ci-dessous + 0,75%</p> <p>Action SI-B Néant</p>

20. Comptes de l'exercice

La commission de surperformance, applicable à une catégorie d'action donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du Compartiment et l'actif de référence.

L'actif valorisé du Compartiment s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie d'action donnée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie d'action.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du Compartiment, correspondant à une catégorie d'action donnée, retraité des montants de souscriptions/rachats applicable à ladite catégorie d'action à chaque valorisation, et valorisé selon la performance du taux de référence de ladite catégorie d'action.

Le taux de référence est égal à l'€STR Capitalisé majoré de 0,75% pour l'action I, de 1% pour l'action SI-A, de 0,15% pour l'action R et de 0,65% pour l'action N.

La performance du Compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de chaque catégorie d'action.

La période d'observation est définie comme suit :

- la première période d'observation :
- Pour les actions R, SI-A et N : du 16 janvier 2015 au dernier jour de bourse de juin 2016.
- Pour l'action I : du 2 juillet 2018 au dernier jour de bourse de juin 2019;
- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de juillet au dernier jour de bourse de juin de l'année suivante, par chainage du FCP H2O EuroAggregate (le 25 août 2020).

Au début de chaque période d'observation, l'actif de référence retenu sera le plus élevé entre l'actif constaté le 15 avril 2011 et tous les actifs valorisés constatés le dernier jour de chacune des périodes d'observation établies depuis le lancement du FCP absorbé, H2O EuroAggregate, puis tous les actifs valorisés constatés le dernier jour de chacune des périodes d'observation établies depuis le lancement du Compartiment. Cet actif de référence sera, le cas échéant, retraité des montants de souscriptions/rachats intervenus entre la date de constatation de cet actif de référence et le début de la nouvelle période d'observation.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Compartiment est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% ou 25%, selon les catégories d'action, maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Compartiment est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Compartiment est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

20. Comptes de l'exercice

Dans le cas où l'actif valorisé du Compartiment est inférieur à celui de l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de chaque période d'observation que si sur la période écoulée, l'actif valorisé du Compartiment est supérieur à celui de l'actif de référence lors de la dernière valeur liquidative.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action H2O EUROAGGREGATE I	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROAGGREGATE N	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROAGGREGATE R	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	Capitalisation	Capitalisation

20. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	185 483 223,65	419 663 382,15
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 887 705,05	22 268 690,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-140 141 477,05	-241 710 823,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 716 812,19	1 597 622,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 924 299,84	-3 749 547,70
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	32 299 321,85	82 660 698,06
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 049 644,76	-80 232 403,78
Frais de transactions	-66 599,32	-230 199,04
Différences de change	-2 630 879,22	8 929 602,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	18 770 801,36	-27 150 388,82
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 749 416,12	-24 520 217,48
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	24 520 217,48	-2 630 171,34
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	23 457,09	-1 454 932,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-463 473,69	-486 930,78
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	486 930,78	-968 001,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 760 310,70	5 468 970,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	573 346,56 (**)	-577 448,31 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	54 702 078,26	185 483 223,65

(*) 30/06/2022 : Swing pricing

(**) 30/06/2023 : Swing pricing

20. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 521 284,21	2,78
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 413 685,56	2,59
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 368 809,48	37,23
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	23 303 779,25	42,60
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	24 278 548,56	44,38
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	24 278 548,56	44,38
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	66 706 884,73	121,95
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	66 706 884,73	121,95

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	21 979 901,09	40,18	0,00	0,00	1 323 878,16	2,42	0,00	0,00
Titres de créances	24 278 548,56	44,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 955 968,17	9,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,93	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	62 933 857,41	115,05	0,00	0,00	0,00	0,00	3 773 027,32	6,90

20. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 970 069,44	21,88	11 333 709,81	20,72
Titres de créances	24 278 548,56	44,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 955 968,17	9,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	82,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	31 337 631,21	57,29	7 860 897,82	14,37	27 508 355,70	50,29

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 925 298,68	3,52	0,00	0,00	0,00	0,00	14 629 617,92	26,74
Titres de créances	0,00	0,00	4 060 053,91	7,42	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	19 356 047,99	35,38	8 146 152,18	14,89	0,00	0,00	37 558 987,95	68,66
Comptes financiers	902 818,30	1,65	958 692,77	1,75	242 326,95	0,44	1 028 458,32	1,88
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	38 193 348,21	69,82	4 058 655,18	7,42	11 577 275,76	21,16	38 506 968,41	70,39
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,93	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	44 408 487,41	81,18	3 773 027,32	6,90	0,00	0,00	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	35 958 316,02
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	66 466 842,26
	Ventes à règlement différé	5 311 511,83
	Dépôts de garantie en espèces	592 447,62
	Coupons et dividendes en espèces	299 566,30
	Collatéraux	175,00
TOTAL DES CRÉANCES		108 628 859,03
DETTES		
	Vente à terme de devise	65 904 467,57
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	35 930 419,07
	Achats à règlement différé	5 117 791,76
	Frais de gestion fixe	173 927,40
	Frais de gestion variable	126 456,90
	Collatéraux	500 000,00
	Autres dettes	517 274,78
TOTAL DES DETTES		108 270 337,48
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		358 521,55

20. Comptes de l'exercice

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action H2O EUROAGGREGATE I		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-941,0879	-107 199,32
Solde net des souscriptions/rachats	-941,0879	-107 199,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,0294	
Action H2O EUROAGGREGATE N		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-2 555,0115	-280 629,33
Solde net des souscriptions/rachats	-2 555,0115	-280 629,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 537,6963	
Action H2O EUROAGGREGATE R		
Actions souscrites durant l'exercice	1 381,9677	196 938,19
Actions rachetées durant l'exercice	-60 608,4075	-8 592 833,54
Solde net des souscriptions/rachats	-59 226,4398	-8 395 895,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	118 478,6301	
Action H2O EUROAGGREGATE SI-A		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-3,5616	-254 220,02
Solde net des souscriptions/rachats	-3,5616	-254 220,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B		
Actions souscrites durant l'exercice	35,6277	2 690 766,86
Actions rachetées durant l'exercice	-1 692,5987	-130 906 594,84
Solde net des souscriptions/rachats	-1 656,9710	-128 215 827,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	434,6105	

20. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action H2O EUROAGGREGATE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE SI-A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

20. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O EUROAGGREGATE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	374,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 050,96
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,69
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 542,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Frais de gestion variables provisionnés	4 441,19
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,42
Frais de gestion variables acquis	363,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	256 438,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,21
Frais de gestion variables provisionnés	84 914,31
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,40
Frais de gestion variables acquis	35 686,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE SI-A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	250,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

20. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	326 779,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

20. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 800 833,57
	FR0013434941	H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	511 050,00
	FR0013410867	H2O EUROSOVEREIGN PART I C	1 289 783,57
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 800 833,57

20. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 220 903,71	3 601 633,59
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 220 903,71	3 601 633,59

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 050,81	1 910,26
Total	-1 050,81	1 910,26

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	37 400,40	21 614,80
Total	37 400,40	21 614,80

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	563 280,71	317 005,54
Total	563 280,71	317 005,54

20. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE SI-A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,85	5 558,53
Total	-0,85	5 558,53

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 621 274,26	3 255 544,46
Total	1 621 274,26	3 255 544,46

20. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 239 174,15	2 490 373,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-7 239 174,15	2 490 373,49

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,48	1 324,28
Total	-0,48	1 324,28

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-130 448,41	15 799,03
Total	-130 448,41	15 799,03

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 276 804,74	317 320,57
Total	-2 276 804,74	317 320,57

20. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE SI-A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	3 430,52
Total	0,00	3 430,52

	30/06/2023	30/06/2022
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 831 920,52	2 152 499,09
Total	-4 831 920,52	2 152 499,09

20. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	594 881 346,83	460 080 732,03	419 663 382,15	185 483 223,65	54 702 078,26
Action H2O EUROAGGREGAT E I en EUR					
Actif net	8 255 266,95	5 169 308,81	4 178 034,35	98 605,57	3,34
Nombre de titres	80 155,3222	52 261,2440	38 122,7431	941,1173	0,0294
Valeur liquidative unitaire	102,99	98,91	109,59	104,77	113,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,05	-3,17	9,40	1,40	-16,32
Capitalisation unitaire sur résultat	0,75	1,81	-0,53	2,02	-35 741,83
Action H2O EUROAGGREGAT E N en EUR					
Actif net	3 128 369,53	11 437 949,25	3 359 818,58	1 177 157,11	983 894,99
Nombre de titres	301,9734	1 139,6362	30 260,3847	11 092,7078	8 537,6963
Valeur liquidative unitaire	10 359,75	10 036,49	111,03	106,11	115,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	206,82	-323,24	9,54	1,42	-15,27
Capitalisation unitaire sur résultat	77,97	153,17	-0,88	1,94	4,38
Action H2O EUROAGGREGAT E R en EUR					
Actif net	27 273 989,44	66 411 548,44	37 814 651,84	23 792 688,33	17 158 092,12
Nombre de titres	2 056,4571	5 196,5638	268 403,0331	177 705,0699	118 478,6301
Valeur liquidative unitaire	13 262,61	12 779,89	140,88	133,88	144,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	267,44	-411,41	12,12	1,78	-19,21
Capitalisation unitaire sur résultat	46,94	122,82	-1,62	1,78	4,75

20. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Action H2O EUROAGGREGAT E SI-A en EUR					
Actif net	163 477 806,60	142 977 120,12	22 032 818,53	255 205,40	0,00
Nombre de titres	2 394,6749	2 132,2151	296,3968	3,5616	0,00
Valeur liquidative unitaire	68 267,22	67 055,67	74 335,54	71 654,70	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 372,94	-2 170,99	6 374,90	963,19	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	916,97	1 965,95	-635,33	1 560,68	0,00
Action H2O EUROAGGREGAT E SI-B en EUR					
Actif net	392 745 914,31	234 084 805,41	352 278 058,85	160 159 567,24	36 560 087,81
Nombre de titres	5 513,4855	3 349,4225	4 428,4002	2 091,5815	434,6105
Valeur liquidative unitaire	71 233,68	69 888,10	79 549,73	76 573,42	84 121,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 430,94	-2 237,56	6 762,25	1 029,12	-11 117,81
Capitalisation unitaire sur résultat	1 538,57	2 000,81	1 280,36	1 556,49	3 730,40

20. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.5% PERP	EUR	2 000 000	1 274 672,13	2,33
TOTAL AUTRICHE			1 274 672,13	2,33
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	1 000 000	750 024,45	1,38
TOTAL BELGIQUE			750 024,45	1,38
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 7.5% PERP	USD	200 000	177 388,97	0,32
TOTAL ESPAGNE			177 388,97	0,32
FRANCE				
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EUAR10+0.1% PERP	EUR	1 700 000	1 323 878,16	2,42
CASINO EUAR05+3.819% PERP EMTN	EUR	2 500 000	89 807,40	0,16
SCOR 5.25% PERP	USD	1 400 000	995 485,33	1,82
TOTAL FRANCE			2 409 170,89	4,40
ITALIE				
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	2 000 000	1 521 284,21	2,78
TOTAL ITALIE			1 521 284,21	2,78
MEXIQUE				
MEXICAN BONOS 5.5% 04-03-27	MXN	2 353 207	11 389 167,34	20,82
MEXICAN BONOS 7.5% 26-05-33	MXN	156 000	771 915,64	1,41
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	486 000	2 468 534,94	4,51
TOTAL MEXIQUE			14 629 617,92	26,74
PORTUGAL				
BCP 9.25% PERP	EUR	1 600 000	1 585 117,30	2,90
TOTAL PORTUGAL			1 585 117,30	2,90
RUSSIE				
RUSSIA 5 1/4 06/23/47	USD	1 200 000	242 380,38	0,44
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOND 4.25% 23-06-27	USD	1 800 000	376 823,10	0,69
TOTAL RUSSIE			619 203,48	1,13
UKRAINE				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 6.75% 20-06-28	EUR	950 000	204 079,00	0,38
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-29	USD	600 000	133 220,90	0,24
TOTAL UKRAINE			337 299,90	0,62
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			23 303 779,25	42,60
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			23 303 779,25	42,60
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
GERM TREA BILL ZCP 19-07-23	EUR	4 000 000	3 993 794,70	7,30
TOTAL ALLEMAGNE			3 993 794,70	7,30

20. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIQUE				
BELG TREA BILL ZCP 13-07-23	EUR	6 000 000	5 994 096,06	10,96
TOTAL BELGIQUE			5 994 096,06	10,96
ESPAGNE				
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	EUR	2 000 000	1 998 981,43	3,66
SPAI LETR DEL TESO ZCP 11-08-23	EUR	3 500 000	3 487 240,53	6,37
TOTAL ESPAGNE			5 486 221,96	10,03
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 050723	EUR	500 000	499 831,09	0,91
FRAN TREA BILL BTF ZCP 19-07-23	EUR	500 000	499 225,90	0,91
TOTAL FRANCE			999 056,99	1,82
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-23	EUR	1 750 000	1 748 047,41	3,20
ITALY ZCP 14-08-23	EUR	500 000	498 018,41	0,91
TOTAL ITALIE			2 246 065,82	4,11
JAPON				
JAPAN TREASURY DISC ZCP 110923	JPY	640 000 000	4 060 053,91	7,42
TOTAL JAPON			4 060 053,91	7,42
LUXEMBOURG				
EUB ZCP 070723	EUR	1 500 000	1 499 259,12	2,74
TOTAL LUXEMBOURG			1 499 259,12	2,74
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			24 278 548,56	44,38
TOTAL Titres de créances			24 278 548,56	44,38
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	EUR	5 000	511 050,00	0,94
H2O EUROSOVEREIGN PART I C	EUR	10 481,7844	1 289 783,57	2,36
TOTAL FRANCE			1 800 833,57	3,30
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 800 833,57	3,30
TOTAL Organismes de placement collectif			1 800 833,57	3,30

20. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0923	USD	-17	-6 802,82	-0,02
EURO BOBL 0923	EUR	-6	9 870,00	0,02
EURO BTP 0923	EUR	47	25 325,00	0,04
EURO BUND 0923	EUR	-51	59 915,00	0,11
EURO SCHATZ 0923	EUR	18	-15 435,00	-0,03
FV CBOT UST 5 0923	USD	73	-137 771,39	-0,25
JAP GOVT 10 0923	JPY	-4	-15 473,62	-0,03
TU CBOT UST 2 0923	USD	158	-368 941,91	-0,67
US 10YR NOTE 0923	USD	-45	62 134,79	0,11
US TBOND 30 0923	USD	9	2 771,26	0,01
XEUR FGBX BUX 0923	EUR	-18	-70 740,00	-0,13
XEUR FOAT EUR 0923	EUR	9	-8 325,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-463 473,69	-0,85
TOTAL Engagements à terme fermes			-463 473,69	-0,85
TOTAL Instrument financier à terme			-463 473,69	-0,85
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	497 593,98	456 089,81	0,83
APPEL MARGE CACEIS	JPY	1 680 000	10 653,97	0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 240	1 240,00	0,00
TOTAL Appel de marge			467 983,78	0,85
Créances			108 628 859,03	198,59
Dettes			-108 270 337,48	-197,93
Comptes financiers			4 955 885,24	9,06
Actif net			54 702 078,26	100,00



H2O
Asset Management

H2O AM EUROPE

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France